Accueil

Actualité militante

Revue de presse

Les "Bonnes nouvelles"

Nos tracts et affichages

Photos d'archives

Vidéos d'archives

Droit, DP, salaires...

Elus-Pouvoirs publics

Forum, contact et liens

Pour ne plus subir ! Pour agir ! Je me syndique à la CGT !

APLD : Un accord national à l'avantage de qui ?

Avec l'accord du 6 février 2012 relatif à l'activité partielle de longue durée, on a manqué une occasion d'offrir aux salariés et aux entreprises une véritable alternative aux licenciements.

Cet accord ne modifie pas la situation actuelle des salariés mais les employeurs seront mieux indemnisés par l'Etat et l'UNEDIC qui s'endettera un peu plus pour cela.

La CGT a proposé l'unification des dispositifs actuels de chômage partiel ainsi qu'une modification du financement pour sécuriser le contrat de travail tout en préservant les capacités productives de l'entreprise en attendant le redémarrage de l'activité.

À la place Etat, patronat et les syndicats signataires développent un chômage partiel non contrôlé qui permet aux employeurs de recourir tour à tour aux heures supplémentaires défiscalisées puis au chômage partiel, **touchant ainsi deux fois les aides publiques**.

Le gouvernement va encore plus loin que cet accord puisque il supprime l'autorisation administrative visant a contrôler la réalité des difficultés économiques de l'entreprise avant l'enclenchement du dispositif.

Dans ces conditions, la CGT a décidé de ne pas signer cet accord et de ne pas cautionner les décrets qui s'y rattachent.

Il ne peut pas y avoir deux poids deux mesures. On ne peut pas d'un côté dénoncer la dilapidation des finances publiques dans des multinationales multimilliardaires comme à Ford FAI et de l'autre signé un accord qui encourage ce moyen de financement qui a prouvé qu'il n'empêchait en aucun cas les délocalisations et la réduction des effectifs comme chez Renault.

La CGT-Ford le samedi 3 mars 2012

*****

Questions/réponses/commentaires des

délégués du personnel CGT de février 2012

Cliquez dessus pour agrandir

Revendications FAI Février 2012

Réunion du mardi 21 février 2012

Les textes en gras sont des commentaires des élus CGT

	Revendications	Réponses
1	Racks : Les salariés des Racks souhaitent être impliqués dans les décisions prises dans ce secteur. Par exemple, ils veulent participer aux réunions work-group et pouvoir s'exprimer sur les conditions de travail et amener des propositions pour les améliorer.	Il est tout à fait normal que les salariés soient impliqués dans la démarche d'amélioration continue. Des réunions de travail sont organisées au début de chaque équipe de travail avec les opérateurs afin de transmettre les consignes du jour et d'échanger sur les opportunités d'améliorations ergonomiques et organisationnelles. ***Ce ne sont pas des réunions de travail qui sont organisées en début de chaque équipe mais l'attribution des postes. Des réunions work-group doivent être organisées en cours d'équipe. C'était le cas du temps de FPS. Le productivisme doit céder la place à l'amélioration des conditions de travail et les salariés doivent y être associés.***
2	Racks : Les salariés voudraient plus de turn over entre les différents postes (2D, 3D, pliennes, montage, assemblage, etc…). Par ailleurs, les soudeurs souhaitent aussi avoir une rotation sur d'autres postes que la soudure. Est-ce que le renfort de personnels formés à la soudure le permet ?	C'est aussi notre souhait que de faire tourner les soudeurs sur d'autres postes de travail. Le 7ème groupe de soudeurs qui termine sa formation théorique la semaine 8, devrait nous permettre d'améliorer la situation actuelle. ***Tant mieux… si ces promesses se concrétisent. Mais cette revendication ne s'arrête pas qu'aux seuls soudeurs, elle concerne tous les postes du secteur.***
3	Vestiaires : Certains toilettes des grands vestiaires ne fermant pas ou ont des problèmes de fermeture. Du fait que vous ayez fermé de nombreuses toilettes, veuillez porter une attention particulière aux autres.	Ce point sera vu dans les jours à venir dans le but d'améliorer la situation.
4	Vestiaires : Une odeur assez forte se dégage des regards d'évacuation d'eau qui sont au sol car ils s'assèchent. Il faut régulièrement y mettre de l'eau.	Les odeurs provenaient d'une canalisation d'eau usée bouchée. Celle-ci a été hydro curée par Sita le 15.02

5	**Parking :** Un effort a été fait récemment en ce qui concerne le rebouchage des trous sur le parking. Il en reste encore quelques uns, notamment sur la route entre le grand parking et le CE. Veuillez faire le nécessaire.	Point pris en compte, comme cela a été fait pour le parking, ces trous vont être rebouchés rapidement.
6	**Direction :** Pour des raisons d'organisation de leurs vies personnelles, les salariés aimeraient connaître les dates de congés annuels pour cet été. D'autre part, y'aura t-il d'autre période de fermeture d'ici là, comme par exemple la semaine 9 ?	La semaine 9 sera partiellement fermée à FAI comme à GFT. Ne sont maintenus qu'une partie de l'activité du TTH, des racks et du personnel du ME. La fermeture estivale devrait être la même que celle de GFT (c'est à dire semaine 31, 32 et 33) mais nous n'avons pas encore figé la période exacte. *Toutes les dates sont maintenant officialisées, voir sur notre site : www.cgt-ford.com*
7	**Formation :** Une bonne partie des formations sont repoussées. Nous aimerions en connaître les raisons et savoir quelles formations sont concernées. Quand nous communiquerez-vous la nouvelle planification ?	Le calendrier des formations suit celui des différents lancements. Ainsi, des dates de formation ont été revues. Ce nouveau calendrier sera communiqué à la commission formation du 8 mars.
8	**Formation :** Nous aimerions avoir un bilan des formations passées et en cours avec le détail par sexe et en ce qui concerne les salariés COTOREP.	Les données seront communiquées à la commission formation du 8 mars. Nous ne comptabilisons pas les formations pour les salariés « COTOREP ».
9	**Utilités :** Pouvez-vous nous communiquer le taux d'absentéisme du service des utilités de janvier 2011 et janvier 2012 ?	2.22% en janvier 2011 pour l'ensemble du personnel Utilités/énergie environnement (CC 2010) 1.82% en janvier 2012 pour les Utilités (CC 2123) *Nous ne pouvons pas comparer ces chiffres puisque les services concernés ont été réorganisés entre temps.*
10	**Utilités :** Est-ce que la réunion d'information au personnel de ce secteur concernant la nouvelle organisation du service a eu lieu comme vous nous l'aviez annoncé à la dernière réunion des DP ?	L'organisation de la partie opérationnelle n'a pas changé à ce jour. Néanmoins une réflexion est en cours pour tenir compte de la modification éventuelle du contrat des chaudières par notre client GFT. S'il y a confirmation, et que l'impact sur l'organisation est important, le CE sera bien sur informé en priorité. *Ceci ne répondant pas du tout à notre question. Mais la réponse est NON et nous la tenons des salariés eux-mêmes !*
11	**Petit vestiaire :** • Que comptez-vous faire du petit vestiaire car tous les salariés y étant ont été expulsés ? • Le petit vestiaire compte 11 douches. En 2013, quand tous les salariés seront au travail à l'usine, ces douches viendront à manquer si elles ne sont pas conservées. Que comptez-vous faire ?	Sans expulser qui que ce soit, le service surveillance et incendie a demandé aux occupants de placards dans ce local d'en choisir un autre dans le grand vestiaire. Cette zone servira de lieu de stockage et de réhabilitation pour les vestiaires qui n'ont pas été repeints lors de la dernière campagne. Concernant les douches, un point global sera fait à la reprise complète de l'activité.

La CGT-Ford le jeudi 1er mars 2012

*****

Manifestation européenne du 29 février à Bordeaux :

Ci-dessus, chaque manifestant porte une lettre pour écrire
" La crise c'est eux la solution c'est nous ! "
Si vous avez de bons yeux, vous reconnaitrez Gillou Lbd à la toute première lettre en tee-shirt "Ford sauvons les emplois"

Nous étions 3500 à manifester dans Bordeaux. Ces photos sont prises devant la mairie de la ville.

La CGT-Ford le jeudi 1er mars 2012

*****

Prise en charge des vêtements de travail par l'employeur suite = mail envoyé aujourd'hui à la direction de FAI

Copies au directeur général, au DRH et au responsable du personnel :

Bonjour,

Veuillez trouver ci-joints deux courriers :

Le premier est un courrier que nous avons adressé à l'inspection du travail.

Le deuxième est la réponse de l'inspection du travail à ce courrier.

Depuis longtemps, nous vous demandons d'appliquer la législation en vigueur concernant la prise en charge du nettoyage (de l'entretien) des vêtements de travail.

Suite à la réponse faite par l'inspection du travail qui nous donne une nouvelle fois raison, nous vous demandons l'ouverture immédiate d'une négociation sur cette prise en charge. Dans le cas contraire, nous nous verrons contraints d'utiliser tous les moyens à notre disposition pour faire appliquer les textes.

Cordialement,

La CGT-Ford

La CGT-Ford le mardi 28 février 2012

*****

Prise en charge des vêtements de travail par l'employeur = réponse de l'inspection du travail suite à notre courrier du 10 février 2012

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé

L'Inspecteur du Travail – section 334

à

Syndicat CGT
First Aquitaine Industries
Zone Industrielle
BP 32
33292 BLANQUEFORT

Bordeaux, le 20 janvier 2012
Affaire suivie par : Elisabeth GROSSIN

Objet : votre courrier du 10/02/2012
relatif à l'entretien des vêtements de travail

Réf : EG/DL

Messieurs,

Vous m'avez transmis avec le courrier cité en objet, les questions DP posées depuis juin 2011 à 5 reprises sur la prise en charge de l'entretien des vêtements de travail par l'employeur.

L'article R 4321-4 du code du travail précise que lorsque le caractère particulièrement insalubre ou salissant des travaux l'exige, l'employeur met à la disposition des salariés les vêtements de travail appropriés.

Par ailleurs, l'article R 4323-95 du code du travail indique :

« .....les vêtements de travail mentionnés à l'article R 4321-4 sont fournis gratuitement par **l'employeur qui assure** leur bon fonctionnement **et leur maintien dans un état hygiénique satisfaisant par les entretiens**, réparations **et remplacement nécessaires** ... »

La CGT-Ford le mardi 28 février 2012

*****

Le 29 février 2012, nous agissons ensemble en France et en Europe.

Des alternatives existent pour l'emploi, l'augmentation des salaires, l'amélioration des conditions et la justice sociale.

Le 29 février 2012,
nous agissons ensemble en France et en Europe.
À Bordeaux
Rassemblement devant le Grand Théâtre
à 11h30

29 février 2012
JOURNÉE D'ACTION EUROPÉENNE
Trop c'est trop !
Des alternatives existent
POUR L'EMPLOI
ET LA JUSTICE
SOCIALE !

29 février 2012

JOURNÉE D'ACTION EUROPÉENNE SYNDICALE

À LA VEILLE DU SOMMET EUROPÉEN, LES SYNDICATS EUROPÉENS ADRESSENT UN MESSAGE AUX DIRIGEANTS EUROPÉENS

TROP C'EST TROP !

L'AUSTÉRITÉ, ÇA NE MARCHE PAS !

Les effets de la crise économique et sociale ont atteint des niveaux insoutenables pour des millions d'Européens. Les mesures d'austérité aggravent la situation et provoquent d'énormes dégâts sociaux comme le soulignent, d'ailleurs, des économistes réputés.

Les dernières statistiques européennes sur l'emploi montrent que le taux de chômage atteint un niveau record, en particulier chez les jeunes : dans de nombreux pays, quasiment un jeune sur deux est sans-emploi. 115 millions de personnes, soit 23,5% de la population, est menacée de pauvreté ou d'exclusion sociale. Les inégalités se creusent. La peur du lendemain est grande avec comme conséquences le repli national et la montée de l'extrême droite.

Face à la dégradation de la situation économique et sociale, la seule réponse de nos dirigeants est le durcissement de l'austérité. Le 30 janvier dernier, un Sommet européen a mis au point un nouveau traité international qui grave dans le marbre la discipline budgétaire. La monnaie unique implique une gouvernance économique, mais le syndicat européen s'oppose à ce traité qui ne répond pas aux problèmes de l'emploi et de la précarité croissante et risque d'enfoncer durablement l'Europe dans la crise.

POUR L'EMPLOI ET LA JUSTICE SOCIALE

PARCE QUE LA CRISE NE DOIT PAS ÊTRE LE PRÉTEXTE POUR BRADER NOS SYSTÈMES SOCIAUX.

Nous rejetons :

- La pression à la baisse sur les salaires,
- Le démantèlement de la protection sociale,
- La flexibilisation du marché du travail,
- La privatisation des services publics,
- La diminution du montant des pensions,
- L'exclusion sociale,
- La remise en cause des négociations collectives et du dialogue social,
- Une répartition injuste des efforts : les travailleurs paient le prix fort d'une crise qu'ils n'ont pas causée, alors que le monde de la finance et les spéculateurs s'en sortent indemnes.

DES ALTERNATIVES EXISTENT !

Le lundi 27 février 2012

*****

Communiqué de presse des pouvoirs publics suite à leur rencontre avec les représentants de Ford Europe

COMMUNIQUE DE PRESSE du 23 février 2012

Les grands élus ont réaffirmé aux dirigeants de Ford Europe leur volonté de pérenniser les 1 000 emplois annoncés sur le site de Blanquefort

MM. Vincent Feltesse, président de la Communauté urbaine de Bordeaux, Francis Wilsius, conseiller régional représentant Alain Rousset, Jean-Luc Gleyze, vice-président du Conseil général de la Gironde, représentant Philippe Madrelle, Mme Christine Bost, vice-présidente de la Cub, vice-présidente du Conseil général de la Gironde chargée de l'économie, MM. Nicolas Florian, vice-président de la Cub chargé du développement économique, Michel Duchène, adjoint au maire de Bordeaux, vice-président de la Cub représentant Alain Juppé, ont accueilli aujourd'hui, à la Communauté urbaine, M. Mike Flewitt qui a succédé à M. Ken Mac Farlane à la vice-présidence de la stratégie industrielle de Ford Europe. M. Mike Flewitt, aujourd'hui directement en charge du plan de reconversion industriel du site Ford de Blanquefort, était notamment accompagné de MM. Nick Caton, vice-président en charge des ressources humaines et Wolfgang Schneider, vice-président en charge des relations institutionnelles.

Cette réunion a permis de faire un point sur les missions actuelles de l'usine FAI de Blanquefort et les projets à venir : les grands élus ont notamment insisté sur l'impératif d'atteindre, grâce à ces projets, 1 000 emplois dans l'usine et de contribuer ainsi au renforcement du tissu économique local. Ils ont aussi pu rappeler l'effort financier exceptionnel des collectivités locales en soutien aux investissements à réaliser et, en contrepartie, leurs différentes demandes, telles que votées par l'ensemble des élus en fin d'année dernière.

Rappel. Après une reprise du contrôle de l'usine de Blanquefort officialisée en janvier 2011, Ford a présenté un programme d'investissement de 132 M€ (dont près de 7 M€ en recherche et développement), assorti d'un engagement au maintien d'un millier d'emplois dans l'usine. Une partie de ces effectifs - 680 postes environ - devrait être affectée à de nouveaux projets industriels : assemblage de transmissions automatiques, usinage de pièces aluminium pour transmissions automatiques, fabrication de composants de

Le dimanche 26 février 2012

*****

Voici un mail du DRH de FAI
Concernant le comité de groupe européen
et les dates de congés/fermetures

From: DRH
Subject: Informations aux membres du CE

"Monsieur le Secrétaire,
Mesdames et Messieurs les élus du Comité d'Entreprise,

Comme cela a été évoqué, hier, avec quelques membres du CE, je vous confirme la participation/nomination d'un représentant du personnel de FAI au Comité de Groupe Européen FORD qui devrait se tenir aux alentours du mois de MAI. Traditionnellement, cette mission était dévolue au Secrétaire du CE de FAI et je vous demande de bien vouloir me confirmer ou non ce choix. Il me semble qu'il s'agit d'un pas de plus dans notre réintégration au sein de la FORD MOTOR COMPANY.

Enfin, à la demande des élus d'informer le plus tôt possible le personnel sur les dates d'arrêt et congés de l'usine, je peux vous confirmer :

Semaine 9 *(du 27/02 au 02/03) – déjà vu en CE*
Semaine 16 et 17 *(du 16/04 au 27/04) – correspondant aux vacances scolaires de Pâques de notre zone.*
Les journées du 30/04 *(pont du 1er Mai) ;* ***du 07/05*** *(pont du 8 MAI) ;* ***du 18/05*** *(Pont de l'Ascension) et* ***le lundi 28/05*** *(Pentecôte)*

Les semaines 31, 32 et 33 (du 30/07 au 17/08) – *vacances d'été alignées sur celles de GFT.*

Traditionnellement ou en lien avec la préparation des nouveaux projets ***une partie du personnel ne pourra, tout ou en partie, suivre ce schéma*** *et sera bien-sûr informé par sa hiérarchie.*

Je vous souhaite de bonnes vacances de Février
A bientôt
Bien cordialement"

Remarques CGT : L'annonce d'un projet industriel FORD et uniquement FORD permettant de tenir l'engagement des 1000 emplois minimum ainsi que le retour du nom et du logo FORD sur l'usine, voilà ce qui sera **LE** vrai pas dans la réintégration de FAI au sein de la FMC !

Par ailleurs, le démantèlement de l'usine s'intensifie puisque les équipes de démontage vont être renforcées dès la semaine prochaine, soit la fameuse semaine 9. Après la réunion décevante d'hier avec Ford Europe, ce démontage intensif sans avoir la certitude d'atteindre un jour les 1000 emplois promis par Ford n'est pas fait pour nous rassurer. Il devient urgent de remettre la pression sur Ford !

Le vendredi 24 février 2012

*****

Ford Blanquefort dans les médias du 24 février 2012

*****

La presse du vendredi 24 février 2012

*****

Les JT du soir du 23 février 2012

*****

COMPTE RENDU DU CE EXTRAORDINAIRE DU JEUDI 23 FEVRIER 2012 AVEC FORD EUROPE

Etaient présents pour FORD Europe : Michael FLEWITT (Vice Président), Nick CATON, Dirk HELLER, Yiwen CHANG, Gerd INDEN et Stéphane CESAREO.

Tous les représentants de la CGT portaient le tee-shirt :
« FORD SAUVONS LES EMPLOIS »

La réunion commence, avec 15 bonnes minutes de retard, par une déclaration de la CGT Ford, à lire sur le site internet en bas de ce compte rendu.

M FLEWITT s'excuse pour le retard dû à un appel téléphonique des USA et dit comprendre les différents points exposés dans cette déclaration. L'objet de sa visite est de rencontrer les différents acteurs de cette usine. Remplaçant Ken MACFARLANE, il dit avoir besoin d'apprendre et de s'éduquer sur FAI. Ford a pris un engagement qu'il tiendra, fournir du travail et un projet économique pour 1000 personnes et le contexte économique difficile n'altère pas cet engagement. Il nous dit que ce qu'il va répéter ici est ce qu'il a dit à la réunion de ce matin avec les pouvoirs publics. Il ne vient pas pour faire d'annonce mais pour rappeler les engagements de Ford, avec un rappel des productions sur les différents projets à venir et actuel (Racks) puis rappelle qu'il y a un peu plus de 800 emplois qui sont identifiés à l'heure où nous parlons. A partir de ce constat, un certain nombre de projets font partie du cœur de métier de cette usine comme par exemple la 6F35. Les Racks n'en faisant pas partie. La 6F35 sera livrée dans toute l'Europe et montée sur des gammes type S Max, Mondéo, Galaxy ainsi que sur le Transit Connect pour atteindre le marché américain. Il faut que ces projets aient une activité rentable et pérenne mais se disant optimiste, il pense que nous pouvons y arriver ensemble. La confiance des consommateurs n'est pas pour demain et il faut garder un regard extérieur pour d'autres clients que pour Ford.
CGT : Dirk HELER était venu en décembre nous dire qu'il cherchait un ou d'autres projets pour atteindre les 1000 emplois, où en sommes

nous car on ne peut pas compter sur ce qu'on a pour l'instant. Il manque un projet à court terme au minimum en attendant un vrai projet sur le long terme occupant 250 à 300 emplois.

M FLEWITT : vous avez raison mais le marché de l'automobile est compliqué. Ça ne va pas arriver comme ça. Il faut regarder l'investissement important que nous faisons et il nous demande de lui faire confiance sans retenue. Il dit avoir la conviction d'être soutenu par les pouvoirs publics. Il dit avoir besoin aussi de notre engagement. Il répondra au retour du logo dès qu'il aura du nouveau la dessus. Il rappelle que Ford Europe continue à faire des pertes...

CE : Ford investit beaucoup dans d'autres pays alors il peut investir aussi ici !

M FLEWITT : Il est vrai que Ford investit dans les marchés émergeants comme d'autres constructeurs et il investira à Bordeaux en fonction des marchés.

Nick CATON : rappelez-vous, il y a 12 mois, l'objet du débat était la reprise du site par Ford. Au bout de 12 mois, investir 125 millions d'€ n'est pas une mince affaire. Beaucoup de personnes se sont mobilisées pour en arriver à ça, ce n'est pas une mince affaire. Il faut aussi que Bordeaux prouve ce qu'il sait faire.

CE : Ça fait 35 ans que nous prouvons ce que nous savons faire ! Donné le boulot, on le fera ! (Silence des représentants de Ford…)CGT : est-ce que les dates annoncées pour les nouveaux projets (activités manquantes) sont toujours d'actualité ?

Michael FLEWITT : le projet à court terme n'était pas viable et toutes activités valables seront étudiées.

CE : c'est très bien de faire cette visite mais attendre que des projets arrivent en restant à la maison, ça va être très long.

M FLEWITT : je comprends et je suis d'accord, les projets dans leur mise en place sont très long et c'est pénible. Il a demandé à la direction

locale de tout faire pour que le personnel garde le moral et il a demandé à l'état de favoriser les formations pendant la période d'APLD.
Nick CATON : ce qui est important c'est d'avoir de très grandes compétences et nous aurons à cœur de vous informer.
Michael FLEWITT : Je le redis, nous regardons à l'intérieur et à l'extérieur de la FMC pour trouver de nouveaux projets.
CE : y'a-t-il une date butoir pour annoncer le dernier projet car au bout d'un moment, les délais ne seront plus tenables ?
Michael FLEWITT : sur le plan des dates, au mois d'aout 2013, nous aurons 830 personnes + 50 cols blancs occupés.
CGT : c'est faux, c'est 830 emplois, cadres compris.
CE : Ford semble pressé de démonter le site et moins pressé de combler les espaces vides par de l'activité.
M FLEWITT : j'ai du mal à comprendre car il s'agit bien de préparer l'accueil de nouveaux projets.
CE : une fois les projets identifiés installés, il va rester la moitié de l'usine vide pour mettre de nouveaux projets en place, s'ils se mettent en place !
M FLEWITT : mais il n'y a rien d'anormal à libérer de l'espace puisque Ford s'est engagé à trouver de nouveaux projets...
CE : ça nous interroge sur la rentabilité de ce site !
M FLEWITT : la notion d'activité et d'espace n'est plus ce qu'elle était avant dans l'activité automobile. A Genk, la moitié de l'espace est inutilisé. Nous avons reçu une demande d'étude pour accroitre le volume du double embrayage, si nous réussissons, c'est par un effort collectif. L'espace n'est pas un critère de rentabilité.
CGT : qu'en est-il du projet à long terme que Ken Macfarlane avait promis. Il avait dit que nous étions en concurrence avec d'autres usines mais qu'en est-il ?
Mi FLEWITT : pour être clair, je n'ai pas de nouveau projet à vous

annoncer aujourd'hui. Je suis nommé depuis 6 semaines, j'ai visité 5 usines et pour moi, Bordeaux est une priorité. Je suis venu pour vous réaffirmer nos engagements et je reviendrai pour vous dire où nous en serons, mon engagement est très clair. Aujourd'hui, j'ai vu des gens motivés et je travaillerai à trouver de nouveaux projets mais si vous avez des suggestions, je suis preneur.
CE : vous nous considérez comment ? Sommes nous vraiment intégrés dans le plan produit de Ford ou sommes nous simplement l'un de vos fournisseurs de rang 1, 2 ou 3 ?
M FLEWITT : oui, FAI est totalement intégré dans le plan produit de Ford.

M FLEWITT interrompe la séance car il a une liaison téléphonique urgente.

La CGT le retient pour une dernière intervention : Monsieur FLEWITT, vous êtes nouveau, vous venez d'arriver et vous ne l'avez peut-être pas vu mais nous avons mené une lutte sociale durant 4 ans ici ! Vous êtes venu nous rendre visite, c'est bien gentil mais ça ne va pas nous suffire ! Nous n'accepterons pas une nouvelle visite sans rien de plus que ça ! Sinon, on remettra ça !

<u>Conclusion :</u> cette rencontre avec le nouveau Vice Président de Ford Europe était très décevante. Aucune annonce n'a été faite sur un ou des projets permettant d'atteindre l'engagement de Ford en ce qui concerne les 1 000 emplois minimum. Pire, l'éventuel projet de transition à court terme est mort né. Aucune

perspective sur le retour du logo et du nom FORD sur l'usine. Dans ces conditions, si Ford ne nous annonce rien de positif très vite, la mobilisation de tous sera nécessaire !

> Déclaration de la CGT <

La CGT-Ford le jeudi 23 février 2012

*****

La presse du mercredi 22 février 2012

SUD OUEST.com

*****

Compte rendu du CE de GFT du 20 février 2012

-> Compte rendu CGT du CE de GFT <-

Le mardi 21 février 2012

*****

Réponse de la direction au sujet des CDSPA

From: DRH
To: Cgt, Syndicat (S.)
Cc: responsable service atelier, directeur général, chef du personnel, responsable du service juridique, inspection du travail,...
Subject: RE: Classification des CDSPA

CGT-Ford,
Mesdames, Messieurs,

Nous avons pris bonne note des informations que vous nous avez envoyées. Nous allons les étudier et vous répondre dans les meilleurs délais.

Bonne journée

Bien cordialement

Le mardi 21 février 2012 à 16h46

*****

CDSPA suite :
mail envoyé aujourd'hui à la direction de FAI

Copies au directeur général, au DRH et au responsable du personnel :

Bonjour,

Veuillez trouver ci-joints deux courriers :

Le premier est un courrier que nous avons adressé à l'inspection du travail :

Le deuxième est la réponse de l'inspection du travail à ce courrier :

Depuis très longtemps, nous vous demandons d'appliquer la législation en vigueur concernant la classification des CDSPA qui devraient être au minimum au coefficient 215 comme le stipule la convention collective de la métallurgie : "le classement d'accueil ne sera pas inférieur au 1er échelon du niveau III (coefficient 215)."

Suite à la réponse faite par l'inspection du travail qui nous donne raison, nous vous demandons à nouveau d'appliquer cette règle dans les plus brefs délais. Dans le cas contraire, nous nous verrons contraints d'utiliser tous les moyens à notre disposition pour faire appliquer les textes.

Cordialement,

La CGT-Ford

La CGT-Ford le mardi 21 février 2012 à 15h01

*****

CDSPA = réponse de l'inspection du travail
suite à notre courrier du 10 février 2012

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé

L'Inspecteur du Travail – section 334

à

Syndicat CGT
FIRST AQUITAINE
Zone Industrielle
BP 32
33292 Blanquefort

Bordeaux le 15 février 2012
Affaire suivie par : Elisabeth GROSSIN

Objet : votre courrier du 10/02/2012
Classification dans la métallurgie

Réf : EG/DL

Messieurs,

L'accord du 21 juillet 1975, modifié en dernier lieu par avenant du 10 juillet 1992 et entendu par arrêté du 19 novembre 1992, prévoit en son article 6 « Seuils d'accueil des titulaires de diplômes professionnels » une garantie de classement minima selon le diplôme détenu, conformément à l'annexe I de l'accord.

Par accord du 25 janvier 1990, complété par avenant du 10 juillet 1992 étendu par arrêté du 19 novembre 1992, l'annexe III a été ajoutée à l'accord et a permis que les dispositions de l'article 6 précité soient étendues aux titulaires d'un certificat de

La CGT-Ford le mardi 21 février 2012

*****

Congés d'été

Suite à la réunion du CE de ce jour à FAI, la direction nous a dit que les dates pour les congés d'été seraient calquées sur GFT. Il se trouve que GFT avait aussi réunion CE aujourd'hui et leur direction a annoncé que leurs dates de congés seraient les semaines 31, 32 et 33. Soit du vendredi 27 juillet au lundi 20 aout.
Il est donc fort probable que nous partagions les mêmes dates de fermetures pour les deux entreprises, ceci dû au TTH.
Mais à FAI, ces 3 semaines devraient être un minimum étant donné la sous activité actuelle. La direction sait nous rappeler qu'en APLD, nous restons à la disposition de l'entreprise. Alors nous attendons impatiemment que les dates de congés pour FAI soient officialisées rapidement afin que chacun puisse prévoir ses vacances.

La CGT-Ford le lundi 20 février 2012

*****

Convocation du CE pour une rencontre avec Ford

Comme nous l'avions annoncé dès vendredi sur ce site, il y aura bien une rencontre entre Ford Europe et les élus CE. Convocation ci-dessous.
Nous avons demandé à participer à la réunion avec les pouvoirs publics qui aura lieu dans la matinée mais ça nous a été refusé. Tout ce petit monde ne veut pas que les salariés mettent leurs nez dans leurs affaires. Par contre, ils veulent bien mettre les

leurs dans nos impôts et les dilapider !

Jeudi 23 février 2012 à 16h00 (lobby)

Ordre du jour

- Rencontre des membres du CE de First Aquitaine Industries et des représentants de FORD EUROPE

La CGT-Ford le lundi 20 février 2012

*****

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION CE ORDINAIRE DU 20 FÉVRIER 2012

Libération des m² dans l'usine/démantèlement :

Le démontage actuel se fait en vue de libérer de l'espace pour la mise en place des futurs projets : Fox, double embrayage et 6F35. La priorité est mise sur la sécurité (consignation, etc....). Un des objectifs est l'optimisation des coûts de démontage par la récupération de matériels et de quelques machines notamment pour le double embrayage et la vente du reste des machines (des équipements non nécessaires aux nouveaux projets) à la société CBI qui sous-traite le démontage à DDM. Cette dernière va démonter la globalité des équipements de l'usine. Il n'y aura pas de génie civil dans les zones sans activité, elles seront donc sécurisées et interdites d'accès. Calendrier :

• Démontage prioritaire : 6F35 et double embrayage sur la période de

janvier à avril 2012
• Démontage des autres secteurs de mai à oct/nov 2012
• Génie civil et connexions des énergies de mai à juillet 2012
• Installation double embrayage à partir de février 2012
• Installation Fox en juillet/aout 2012 (8 machines CNC)
• Installation 6F35 de aout à novembre 2012

Marche de l'entreprise, avancement des projets (projet par projet) :

Mac Flewitt, Vice Président de Ford Europe et remplaçant de Ken Macfarlane, rencontrera les élus du CE jeudi prochain. Il rencontrera les pouvoirs publics dans la matinée accompagné de Nick Caton et de M. Schneider. La direction locale nous prévient : *« il ne devrait pas y avoir d'annonce particulière. »* **Il y a pourtant urgence à compléter l'activité industrielle de FAI afin d'atteindre l'objectif des 1000 emplois minimum !**

Racks : le nouveau gabarit est fini et la pratique dira si il y a un gain en temps de soudure. Des moyens pérennes vont être mis en place pour le marquage des numéros de série fait ici à la peinture (mise en place d'aspiration, etc…). La direction promet des conditions satisfaisantes. Un des objectifs est de mettre en place des rotations sur les différents postes, y compris pour postes de soudeurs. La 3D manquant de capacité, le complément de production se fait actuellement par scie circulaire mais une étude est en cours pour améliorer ce procédé temporaire.

Carter Fox : peu de nouveautés. Même si le client prévu à l'origine est l'usine de Craiova (qui elle aussi a du retard à l'allumage), nous sommes reconnus comme fournisseurs pour Cologne et on devrait leur envoyer bientôt des pièces pour palier au retard de l'usine de Craiova. Mais pour l'heure, la machine Heller n'est toujours pas capable !

Double embrayage : le client sera l'usine GFT de Košice en Slovaquie. Il manque toujours les nouveaux disques d'embrayage, ce qui provoque un standby sur ce projet. Toujours pas de décision ferme prise en ce qui concerne les éventuels acquisitions de machines de contrôles au final (balourd, couple au point mort). Le déplacement des machines « retoolées » vers leur nouveau secteur a commencé mais il ne s'agit pour l'instant que de leur déplacement, c'est-à-dire sans connexions aux énergies, systèmes de convoyage, etc...
6F35 : pas de nouveauté notable. Repositionnement de la partie Kitting qui sera au Viastor de la « S ». Au sujet du convertisseur, Ford n'en fabrique plus nulle part. Ce n'est plus une activité dans le monde Ford, par conséquent, non ne le fabriquerons pas.

APLD : chaque salarié aura au maximum 1000 heures de chômage partiel en APLD de janvier à décembre 2012. Comment la direction s'organise t-elle pour que la répartition se fasse sur toute l'année afin d'éviter de nous retrouver tous dans l'usine sans rien a avoir à faire en fin d'année ? Ses explications ne sont pas claires mais elle dit y travailler.

Congés d'été : la direction ne nous donne toujours pas de date mais dit que nous nous calquerons sur GFT.

Semaine 9 : GFT sera en sous activité. Donc, idem pour FAI. Il n'y aura que 31 personnes au TTH, les Races ne travailleront pas, les Racks auront 2 jours de relâche, etc… Il y aura un service minimum, y compris au restaurant Sodexo.

Info/consultation du CE sur le projet d'accord égalité professionnelle Hommes/Femmes :

Les élus du CE n'ont par rendu d'avis considérant que c'est aux organisations syndicales représentatives de valider ou non un accord par leurs signatures.

Droit d'alerte : face au manque évident d'informations fournies aux élus du CE sur les projets actuels, sur les projets à venir pour le maintien des 1000 emplois, sur la question du retour du logo, sur le démantèlement de l'usine ainsi que sur l'organisation futur du travail, etc... les élus du CE envisagent de mettre en place un nouveau droit d'alerte (l'actuel arrivant à terme). Une liste de questions, visible ci-dessous, a été remise à la direction qui devra y répondre d'ici à la prochaine réunion du CE qui aura lieu fin mars.

-> Questions des élus du CE = Droit d'alerte <-

La CGT-Ford le lundi 20 février 2012

*****

Rencontre avec Ford Europe !

Des représentants de Ford Europe dont le vice président (remplaçant de Ken Macfarlane) viendront à Bordeaux jeudi 23 février. Ils rencontreront les élus de la région dans la matinée et nous devrions avoir une réunion CE extraordinaire avec eux dans l'après-midi. N'ayant pas reçu de convocation officielle, cette information est à confirmer même si elle est très probable.
Il est hors de question d'accepter une réunion bateau comme celle que nous avons eu en décembre ! Nous attendons d'eux qu'ils nous

répondent sur les projets actuels, sur les projets à venir pour le maintien des 1000 emplois, sur la question du retour du logo, sur l'organisation du travail, etc... Nous avons des dizaines de questions, ils les connaissent puisqu'elles restent en suspend depuis trop longtemps, nous voulons des réponses précises !

La CGT-Ford le vendredi 17 février 2012

*****

L'emploi est menacé à FAI

Bien sur, pour l'instant, l'emploi des salariés de FAI n'est pas menacé directement, à condition que Ford tienne ses promesses. Mais du côté de nos collègues sous-traitants, Ford a déjà fait de gros dégâts :
Il y a réduction des contrats chez GSF, APROLIS, FILTREN, APAVE, SECOMETAL, FORCLUM, etc... Donc, réduction des effectifs. EXPERTECH, qui est implanté dans la zone industrielle, n'a plus du tout de contrat à FAI et l'entreprise est menacée. Quand à PRECITURN qui était un fournisseur de bruts, il a mis la clé sous la porte. TF1 a diffusé dernièrement un reportage les concernant :

> Preciturn, les dernières heures d'une usine <

La CGT-Ford le vendredi 17 février 2012

*****

Sur la démolition à FAI

L'entreprise qui démonte actuellement l'usine est DDM. Pour en savoir plus sur elle et connaitre son activité, visitez leur site internet :

-> En cliquant ici <-

La CGT-Ford le vendredi 17 février 2012

*****

A propos des Racks

L'entreprise qui produit le complément des Racks, pour le moteur Fox, destinés aux usines de Cologne et Craiova, s'appelle HAESEVOETS. Pour en savoir plus sur elle et connaitre son activité, visitez leur site internet :

-> En cliquant ici <-

La CGT-Ford le vendredi 17 février 2012

*****

Prochaine réunion du Comité d'Entreprise

Lundi 20 février 2012 à 09h00

(salle CE)

1. Approbation de PV CE des 28/11/2011 et 13/12/2011
2. Marche de l'entreprise
   - Avancement des projets (projet par projet)
3. Information-consultation du CE sur le projet d'accord égalité professionnelle homme/femme – avis
4. Remise des questions par les membres du CE dans le cadre de la procédure du droit d'alerte
5. Libération des m2 dans l'usine /démantèlement
6. Questions diverses

Le jeudi 16 février 2012

*****

Trop c'est trop !

Le 29 février 2012, nous agissons ensemble en France et en Europe.

Des alternatives existent pour l'emploi, l'augmentation des salaires, l'amélioration des conditions et la justice sociale.

Le 29 février 2012,

nous agissons ensemble en France et en Europe.

À Bordeaux

Rassemblement devant le Grand Théâtre

à 11h30

-> Télécharger le 4 pages <-

Le jeudi 16 février 2012

*****

Suivre le modèle Allemand ? Non merci !

Michael Sommer, le président de la confédération des syndicats allemands a rencontré Bernard Thibault, le secrétaire général de la CGT ce 14 février pour un échange de vues à deux semaines d'une mobilisation européenne des syndicats contre l'austérité. A cette occasion, le président du DGB nous a livré son sentiment sur la réalité du "modèle allemand" et sur les convergences d'action à construire entre les syndicats européens pour imposer un autre "contrat social" et promouvoir d'autres alternatives à la crise.

> Pour voir son interview <

Le jeudi 16 février 2012

*****

Communiqué de presse de la Coordination, des syndicats CGT Renault et de la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT

Inauguration de l'usine RENAULT à Tanger :
Tous les usines et établissements de RENAULT à travers le monde, doivent être complémentaires !

> Pour lire le communiqué <

Le jeudi 16 février 2012

*****

Voici 3 courriers envoyés à l'inspection du travail

1) Prise en charge de l'entretien des vêtements de travail :

[Syndicat CGT Ford Blanquefort][ZI Blanquefort][33290 Blanquefort]
[syndicat.cgt.ford@wanadoo.fr][www.cgt-ford.com][Tél : 05.56.95.44.18]

Inspection du travail BORDEAUX
118, cours du Maréchal Juin
33075 BORDEAUX

Le vendredi 10 février 2012

Objet : prise en charge de l'entretien des vêtements de travail par l'employeur.
Copies au Directeur et à l'inspecteur du travail.

Madame, Monsieur,

Le port de vêtements estampillés au nom de l'entreprise est obligatoire au sein de l'atelier de First Aquitaine Industries, entre autres pour des raisons de protection. La prise en charge des vêtements de travail a été réaffirmée par la Cour de Cassation le 21 mai 2008 dès lors que le port est obligatoire, fût-ce à simple titre commercial.

Par ailleurs, les articles L1221-1 du code du travail et 1135 du code civil impliquent que les frais exposés par le salarié, pour les besoins de son activité professionnelle et dans l'intérêt de l'entreprise sont supportés par l'employeur.

Hors, la direction de l'entreprise First Aquitaine Industries refuse obstinément de prendre en compte nos demandes répétées à ce sujet. En CE d'abord, où le DRH traite la chose avec ce que l'on pourrait prendre comme du mépris, ironisant sur la possibilité de payer quelques barils de lessives aux salariés. En DP ensuite où mois après mois, la direction repousse la possibilité de négocier une éventuelle prise en charge. Veuillez trouver en annexe les revendications de nos délégués du Personnel sur ce point :

- la question 8 au mois de juin
- la question 2 au mois de septembre
- la question 19 au mois d'octobre
- la question 17 au mois de novembre
- la question 20 au mois de décembre

2) Classification des CDSPA :

[Syndicat CGT Ford Blanquefort][ZI Blanquefort][33290 Blanquefort]
[syndicat.cgt.ford@wanadoo.fr][www.cgt-ford.com][Tél : 05.56.95.44.18]

Inspection du travail BORDEAUX
118, cours du Maréchal Juin
33075 BORDEAUX

Le vendredi 10 février 2012

Copies au Directeur et à l'inspecteur du travail.

Madame, Monsieur,

Nous aimerions avoir un éclaircissement et votre avis sur un point précis :

Suite à des formations professionnelles commandées par First Aquitaine Industries depuis maintenant plusieurs années afin de créer un nouveau métier dans l'entreprise dont le but est de conduire et de maintenir des systèmes de production, plusieurs salariés ont obtenu un Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie intitulé : Technicien en Pilotage et Maintenance de Système de Production, catégorie B, n° MQ 2002 07 33 0214.

Ces salariés ont vu leur fonction dans l'entreprise évoluer et passer, par exemple, d'agent de fabrication à conducteur-mainteneur appelé aussi CDSPA (Conducteur Dépanneur de Systèmes de Production Automatisés) dans le jargon interne.

L'entreprise est signataire des accords de la métallurgie. Ces accords prévoient que le classement d'accueil ne sera pas inférieur au 1er échelon du niveau III (coefficient 215) pour les titulaires d'un certificat de qualification de la catégorie B. Pour exemple, veuillez trouver ci-joint le recto et le verso d'un de ces Certificats.

Depuis très longtemps maintenant, nous demandons dans les différentes instances représentatives du personnel, que ce soit en DP ou en CE, à ce que l'entreprise

3) Rétablissement de la vérité suite aux négociations sur la GPEC :

[Syndicat CGT Ford Blanquefort][ZI Blanquefort][33290 Blanquefort]
[syndicat.cgt.ford@wanadoo.fr][www.cgt-ford.com][Tél : 05.56.95.44.18]

Inspection du travail BORDEAUX
118, cours du Maréchal Juin
33075 BORDEAUX

Le vendredi 10 février 2012

Copies au Directeur et à l'inspecteur du travail.

Madame, Monsieur,

A l'issue de l'échec des négociations qui concernent la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences pour la période 2011-2014, la direction de l'entreprise First Aquitaine Industries a publié le 29 novembre 2011 un Procès Verbal de désaccord (ci-joint).

Dans l'article 2 de ce Procès Verbal de désaccord, la direction de l'entreprise fait un état mensongé des propositions respectives. En effet, elle y écrit que : *« **Les organisations syndicales n'ont pas fait de contre propositions** et ont exprimé le souhait de ne pas signé l'accord proposé par la direction. »*

Vous trouverez ci-joints deux documents :

• Une liste d'objectifs et de propositions que nous avions présentés le 17 octobre 2011 à la direction en ce qui concerne la GPEC.
• Une liste de remarques et propositions de la CGT-Ford datant du 8 novembre 2011 sur le projet d'accord GPEC présenté par la direction le 02 novembre 2011.

La CGT Ford n'est pas le seul syndicat de l'entreprise à avoir fait des propositions lors de ces négociations. Mais ne pouvant parler que pour nous, nous vous faisons partager nos sentiments d'indignation en vous démontrant par preuves écrites que les propos tenus par la direction dans son Procès Verbal de désaccord sont calomnieux et

La CGT-Ford le lundi 13 février 2012

*****

Bonnes nouvelles n°185

Pour télécharger le journal de la CGT, cliquez dessus

Journal de la CGT-Ford n° 185 (jeudi 9 février 2012)

Bonnes nouvelles

(Trop d'incertitudes ! On lâche rien !)

L'année 2012 a commencé comme 2011 s'était achevée. On est dans le flou le plus total.

Les projets annoncés en grandes pompes rencontreraient une multitude de problèmes, ils prennent des mois de retard, on peut même penser que certains sont loin d'être acquis. La situation demeure très fragile, voir bancale.

Du côté de la direction, elle patauge et est incapable de nous donner des informations précises. Chacune de nos questions restent sans réponse. D'ailleurs, que sait-elle vraiment ? Seul Ford Europe pourrait nous renseigner mais à condition de bien vouloir rencontrer les syndicats de FAI. Il est bien loin le temps où Ford nous promettait de revenir tous les 45 jours avec des projets garantissant de l'emploi pour au moins 1000 actifs.

La dernière réunion extraordinaire du CE était symbolique. Elle avait pour ordre du jour « l'organisation prévisionnelle 2014 ». Nous avons d'ailleurs pensé, en recevant nos convocations, qu'il y avait une erreur sur l'année sachant qu'aujourd'hui, l'organisation se fait au jour le jour. Mais non, ce n'était même pas une blague, il s'agissait bien de 2014 ! Sans surprise donc, le seul organigramme précis présenté ne concerne finalement que le comité de direction et les PTM. Ce sont d'ailleurs les seuls dont l'affectation est définie. Pour le reste des 1000 emplois, c'est le brouillard total. Pour exemple : un tableau nous indique 616 salariés pour la production, le TTH et le gear lab. Qui va où ? Qui fait quoi ? Mystère !

L'APLD ne sera pas éternelle et les échéances des lancements de projets reculent. Face au manque évident d'informations sur les projets actuels, sur les projets à venir pour le maintien des 1000 emplois, sur la question du retour du logo ainsi que sur l'organisation du travail, les élus du Comité d'Entreprise des syndicats ouvriers ont l'intention de remettre en place un droit d'alerte.

En attendant, faute de réussir à organiser le travail dans l'usine, la direction organise des mass meetings. Il ne faut pas s'attendre à de grandes révélations ! Pour autant, c'est une occasion pour tous les salariés de pouvoir s'exprimer et poser des questions en direct à la direction.

Du côté des pouvoirs publics

Pour les pouvoirs publics, tout semble aller pour le mieux puisque les « aides » financières tombent à qui mieux mieux. La dernière en date : plus de 300 000 € de la part du conseil régional pour le plan de formation 2012.

La Région déclare sereinement que « l'ensemble des nou-

Le mot du moment : "ressenti"

Température : - 3°C
Ressentie : - 15°C

SMIC brut : 1348.37 €
Ressenti : 700 €

La blague de la semaine

« *La température dans l'atelier s'améliore d'heure en heure.* » C'est la réponse du DRH au problème du froid qui règne dans l'usine. Effectivement, plus on se rapproche de l'été, moins il fera froid ! Merci patron !

Ça rack pas

Les chaudronniers, grâce à qui le projet rack a pu se mettre en place se voient repartir à l'outillage sans remerciement, ni reconnaissance et encore moins avec une valorisation pécuniaire. Les collègues du secteur ont enfin eu droit à la présentation de leur statut. Ce sont donc des « opérateurs production métalliers », oui tout ça, avec pour coefficient mini 180 et maxi 200. C'est quand même pas terrible vu les conditions et contraintes du métier. Et que dire de ceux qui sont CDSPA ou TL en cabine de soudure et ne vont plus évoluer.

Mais il y a des collègues qui sont seulement 170, vu le mini 180, il est urgent qu'ils aient la promo. Constatant l'investissement des collègues dans le secteur malgré les contraintes physiques, le froid , les horaires... Il va falloir que la direction dessoude ses poches.

Les boulettes de la direction

Lors des réunions, la direction nous sort régulièrement quelques belles boulettes. Quelques exemples :

« *La Heller est arrivée !* »

Et non, on l'a cherché on l'a pas trouvé mais elle finira par arriver quelques jours plus tard.

« *La Heller est capable* »

Et encore raté mais bien tenté. Les opérateurs sont venus nous voir après notre compte rendu du CE car elle n'a-

Egalité Hommes/Femmes

Selon la Dares, les femmes au travail gagnent toujours 27% de moins que les hommes. FAI ne déroge pas à la règle et le résultat des négociations récentes sur le sujet n'est pas fait pour nous rassurer sur la réelle volonté de la direction de changer cet état de fait.

Par contre, si l'accord qui sera proposé à la signature des syndicats ne l'engage pas de façon révolutionnaire sur le sujet des salaires, ça ne l'a pas empêché d'ajouter un paragraphe que le législateur n'avait pas envisagé. Il s'agit de la mixité au sein des instances représentatives du personnel. Alors Mesdames, Mesdemoiselles, prenez la direction au mot et rejoignez-nous à la CGT.

On notera quand même le culot de cette direction qui voudrait se poser en donneuse de leçon alors qu'elle n'a pas une seule femme dans ses rangs. Le comité de direction reste fermé aux femmes sauf peut-être quand il s'agit de servir le café ou le champagne à ces messieurs.

Quand la Chine clone Ford

Difficile de se rendre compte que le JAC 4R3 (une copie chinoise) et le légendaire F150 de Ford ne sont pas le même véhicule (voir photos sur notre site : www.cgt-ford.com).

Pourtant, Ford ne rigole pas avec son F150, qui est un peu la poule aux oeufs d'or pour le constructeur américain. En effet, l'an dernier Ford avait attaqué Ferrari qui avait baptisé sa Formule1 F150. L'américain avait alors gagné et le nom avait été remplacé par sa version longue. Mais ce semblant de plagiat n'est rien comparé à ce que vient de faire le constructeur chinois JAC. Le F150 chinois porte le nom de 4R3, et n'a pas été dévoilé officiellement (certainement de peur des réactions du département juridique de Ford). JAC attend probablement de voir la réaction de Ford sur cette copie avant de l'annoncer officiellement.

*****

Questions/réponses/commentaires des délégués du personnel CGT de janvier 2012

Cliquez dessus pour agrandir

Revendications FAI janvier 2012

Réunion du mardi 31 janvier 2012

Les textes en gras sont des commentaires des élus CGT

	Revendications	Réponses
1	Unités : La nouvelle grille 5X8 pose d'énormes problèmes d'organisation pour les salariés : matin, après-midi, nuit dans la même semaine ; changements de quart opérés au dernier moment. Le manque de personnel est flagrant : dès qu'un salarié est absent ça désorganise la rotation des autres ou dès qu'un salarié veut prendre un jour de congé, c'est de suite compliqué, la seule réponse apportée par leur maîtrise est : « débrouillez-vous entre vous » Cette désorganisation est anormale, vous devez mettre en place une autre organisation qui tienne compte de la santé et du bien être des salariés.	L'organisation a été adaptée à l'évolution de l'activité (arrêt des chaudières hoctohoraires, reprise de certains contrats) tout en faisant face aux départs du département en 2011. Nous comprenons les désagréments que peuvent engendrer ces changements. Nous avons choisi la grille 5/8 la plus adaptée et disponible (Identique agents de surveillance-incendie). Néanmoins, dans un souci d'amélioration de nos capacités et compétences nous avons recruté 2 personnes supplémentaires qui sont en formation longues. ***Pourquoi les salariés ne sont jamais consultés lorsqu'il s'agit d'organiser le travail ? Par mépris ? Ils sont les premiers concernés et leurs remarques sont souvent judicieuses car pleines de bon sens. Mais la direction reste sourde et préfère imposer ses choix par autorité.***
2	Unités : Le manque de personnel se fait également ressentir sur les interventions faites au niveau de la cour 63 KV. Seul le personnel habilité H2V peut intervenir, et il faut qu'ils soient deux ce qui est rarement le cas dans le même binôme.	Dans le cas où l'électricien se trouve seul de quart et qu'un incident dans la cour 63 kV se produise (EX : coup de foudre, avarie sur transfo 25 MVA.), il lui est formellement interdit d'intervenir seul .Il doit prévenir le poste de garde qui dispose des numéros de téléphone du personnel d'encadrement ou d'astreinte. ***Ça ne répond pas à la question du manque de personnel. Si l'effectif était adéquat à la mission, personne n'aurait à courir partout pour rechercher le personnel qui, par déduction, est manquant.***

3	Utilités : La prévision d'organisation géographique du service des utilités ne tient pas la route. En effet, vouloir faire intégrer l'usine a du personnel aussi mobile sur l'ensemble du site et des deux usines n'est pas la bonne solution. De plus les moyens matériel tant en outillage qu'en stockage de matériel n'est pas envisageable. Leurs installations actuelles conviennent parfaitement aux taches qu'ils effectuent, et tous les salariés s'accordent a le dire. Pourquoi vouloir modifier une organisation géographique qui fonctionne très bien ?	Le regroupement de l'ensemble de l'activité du service Utilités dans une zone de maintenance permettra d'avoir une plus grande synergie entre la maintenance et les utilités. En outre, cela permettra aussi a la maîtrise et l'encadrement d'être plus près de son personnel. *Une fois encore, les premiers concernés ne sont pas consultés. Non contente de la désorganisation qui règne aux utilités depuis les changements d'horaires, voilà que la direction y ajoute un changement géographique ! Elle ferait mieux de reconnaître la qualité du travail accompli par le personnel des utilités et se rendrait à l'évidence : on ne change pas une équipe qui gagne !*
4	Utilités : Quand un salarié de ce service veut des renseignements sur les raisons de la nouvelle organisation du service que ce soit sur la grille des horaires de travail ou la future organisation géographique, la hiérarchie directe (maîtrise et chef d'exploitation) dit ne pas savoir et que ça vient du PTM. Le problème est que les salariés ne connaissent pas leur nouveau PTM et qu'aucune réunion n'a été organisée. Encore une fois, des changements d'organisation sont imposés par des directeurs et des chefs sans jamais demander aux salariés concernés ce qu'ils en pensent. Et comme à chaque fois, ces nouvelles organisations ne fonctionnent pas et aggravent les conditions de travail des salariés.	Il est vrai que la rotation en 5*8 et l'éparpillement des activités sur le site ne facilitent pas le contact. Nous comptons beaucoup sur une centralisation des activités pour améliorer ce point. *D'après la direction, une réunion d'information devrait se mettre en place rapidement afin d'expliquer le but de cette centralisation aux salariés concernés. Comme d'habitude la direction fait les choses à l'envers et manque cruellement d'organisation et de communication. Malheureusement, ceux sont toujours les salariés qui en pâtissent.*
5	Utilités : Nous voulons connaître le taux d'absentéisme au service des utilités pour les mois de novembre et décembre 2011 et ceux de novembre et décembre 2010.	CC 2110 : novembre 2010 : 3,11 - décembre 2010 : 2,44 CC 2123 : novembre 2011 : 4,25 - décembre 2011 : 1,61
6	Utilités : Il y a trois véhicules en panne au service des utilités. Ce service a du matériel encombrant et lourd a porter sur les chantiers qu'ils font partout sur les sites FAI et GFT. Il faut faire le nécessaire pour la réparation des véhicules afin que les salariés puissent travailler dans de meilleures conditions.	Effectivement, 2 véhicules sont en pannes. Le ME fait le nécessaire pour faire réparer ces véhicules en panne. Pas de délai a ce jour. *Et ça fait des mois que ça dure. Voilà un domaine où la direction pourrait agir rapidement pour améliorer quelque chose aux utilités, puisque ça la démange. Et bien non, les collègues devront encore attendre et continuer à travailler dans des conditions de travail dégradées.*

7	**Racks :** Les racks sont une nouvelle activité, dont certains métiers ont amené des qualifications nouvelles. Les salariés y travaillant demandent une reconnaissance due à ces nouveaux métiers par des coefficients d'au moins 190 et 200.	Les analyses de poste de l'activité des racks ont été présentées au CHSCT fin 2011, elles vont être présentées au personnel par M. Buisson début février. Les libellés de fonction des salariés affectés aux racks pourront ainsi être modifiés dans le mois. ***Les libellés de fonction vont donc être modifiés mais la reconnaissance par l'augmentation des coefficients ne va pas suivre immédiatement. Il suffit de voir le temps qu'il a fallu aux CDSPA pour obtenir un coefficient supérieur et encore tout le monde n'a pas été servi…***
8	**Racks :** Pourquoi le statut des soudeurs n'est-il pas encore modifié ?	Il n'y a pas de changement de statut des salariés affectés aux racks (ils restent ouvriers). Pour le libellé de fonction, voir question 7. ***Le libellé de fonction devrait être, ouvrier de production métallier et les coefficients appliqués seront de 180 mini à 200 maxi.***
9	**Racks :** Les salariés du secteur se plaignent de ne pas pouvoir obtenir de vêtements chauds comme des parkas quand ils le demandent. Par ces temps où l'usine n'est pas très chauffée, il faut qu'ils puissent obtenir ces vêtements.	L'ensemble du personnel a été doté de gilets anti-froids, des parkas ont été distribuées à la demande. ***Il est anormal que les salariés ne soient pas équipés correctement contre le froid, surtout que l'atelier n'est pas chauffé en ce moment. Quant aux parkas soi-disant distribuées à la demande, on peut émettre des doutes car les salariés se plaignent toujours du froid et du manque de réactivité de la hiérarchie.***
10	**TTH & Racks:** Les salariés de ces secteurs se voient bloqués leurs RTT (à disposition des salariés) jusqu'au mois d'avril. C'est anormal, chaque salarié doit pouvoir bénéficier de ses repos quand il le souhaite.	En cette période de chômage partiel, les RTT ont été « bloqués » pour l'ensemble du personnel de notre entreprise (à l'exception du 2 janvier 2012). Pour toute demande d'absence exceptionnelle, veuillez consulter votre agent de maîtrise ou à défaut, le service du personnel. ***Les salariés ont des droits et doivent pouvoir obtenir leurs 4 RTT lorsqu'ils le désirent. L'APLD ne doit pas servir de prétexte à tout et n'importe quoi. Que la direction respecte les accords qu'elle écrit !***

11	**TTH :** Il manque toujours de personnel pour permettre aux salariés de pouvoir prendre à leur gré leurs congés et RTT. Comment comptez-vous solutionner ce problème ?	10 personnes ont intégré le TTH depuis le début de l'année. L'effectif est maintenant en ligne avec les nouveaux volumes de GFT et Taubate. ***Effectivement, 10 personnes ont intégré le TTH. Le problème est qu'il y a eu 16 départs, chercher l'erreur !!! La manutention n'a pas cessée, le problème est toujours le même : manque de personnel.***
12	**Racks :** Les postes à souder à aspiration extérieure ne sont pas assez efficaces. De plus les filtres ne sont jamais nettoyés. Il faut y remédier.	Les systèmes d'aspiration autonomes des postes à souder sont tout à fait adaptés à notre utilisation. Les filtres seront remplacés la semaine 6. ***Les collègues qui soudent avec ces postes sont incommodés par les fumées dégagées. La direction balaye cette revendication du revers de la main, c'est dire l'intérêt qu'elle porte à notre bien-être. Il est interdit de fumer dans l'usine, sauf si c'est bon pour la production !***
13	**Direction :** Lorsqu'on bénéficie d'une mutuelle groupe obligatoire, l'employeur doit adresser un courrier informant les salariés de la part déductible à inscrire dans la case 6DD de leurs déclarations fiscales (déductions diverses). En effet, depuis le 1er juillet 2008, les cotisations salariales versées dans le cadre de mutuelles obligatoires sont déductibles du revenu net fiscal. Comptez-vous appliquer cette mesure ?	Toutes les cotisations salariales de prévoyance y compris celles qui correspondent à la mutuelle sont automatiquement déduites du net imposable, cela peut facilement être contrôlé sur le bulletin dans la zone "RETENUES DEDUC". ***Et bien, on a finalement peut-être enfin trouvé quelque chose que la direction fait bien…***
14	**Direction :** Comment considérez-vous le DIF ? Est-ce que vous accordez aux salariés le droit d'en bénéficier librement sur les formations qu'ils souhaitent ?	Il n'y a plus de catalogue restrictif pour les demandes de DIF. Cependant ces demandes sont soumises à l'autorisation de l'employeur et au cofinancement de l'OPCA. ***Pendant L'APLD, nous ne sommes pas prioritaires (fort risque de refus pour une formation avec le DIF) car un budget formation a été accordé pour les nouveaux métiers. Après 2 refus de formation avec le DIF, il faut faire appel au fongécif qui tranchera.*** ***Par ailleurs, rien n'oblige les salariés à choisir une formation qui a un lien avec l'entreprise. Si la direction vous impose cette contrainte, signalez-le nous.***
15	**Direction :** Des trous énormes et dangereux surtout pour les deux roues, se reforment sur le parking principal. Il faut les réparer d'urgence avant qu'il y ait un accident.	Une consultation pour travaux de réparation va être lancée au plus vite. Nous demandons le balisage des zones dangereuses. ***Nous avons pu constater dernièrement que c'était encore plus dangereux avec la neige qui les cachait. Il y a urgence !***
16	**Direction :** Quel est l'impact de l'APLD sur les cotisations retraite?	Pour la retraite sécurité sociale, les périodes d'APLD valident le trimestre sans cotisation. Pour la retraite complémentaire : acquisition de points gratuits au-delà de 60h par année civile. ***Le calcul de la retraite se faisant sur le 25 meilleurs années, 2011, 2012 et 2013 n'en feront pas partie pour nombre d'entre nous. Et où en sera ce calcul d'ici à ce que nous y soyons. Nous avons beaucoup à perdre dans cette histoire, surtout que Ford est loin de nous garantir un emploi jusqu'à la retraite.***

La CGT-Ford le jeudi 9 février 2012

*****

Quand la Chine clone Ford

Difficile de se rendre compte qu'il ne s'agit pas du même véhicule. Et pourtant : à gauche, il s'agit du JAC 4R3, une copie chinoise et à droite le légendaire F150 de Ford.

Pourtant, Ford ne rigole pas avec son F150, qui est un peu la poule aux œufs d'or pour le constructeur américain. En effet, l'an dernier Ford avait attaqué Ferrari qui avait baptisé sa Formule1 F150. L'américain avait alors gagné et le nom avait été remplacé par sa version longue. Mais ce semblant de plagiat n'est rien comparé à ce que vient de faire le constructeur chinois JAC. Le F150 chinois porte le nom de 4R3, et n'a pas été dévoilé officiellement (certainement de peur des réactions du département juridique de Ford). JAC attend probablement de voir la réaction de Ford sur cette copie avant de l'annoncer officiellement.
Au vu des photos, la copie est très proche de l'original constate la

presse spécialisée.

Nous pourrions nous désintéresser de cette histoire mais nous avons un peu de mémoire. Et nous aussi nous souvenons de JAC. C'était un des partenaires commerciaux avec lesquels négociait Johan HAY, le fameux repreneur miracle qui se cachait derrière HZ Holding.

Mais ces mésaventures ne servent pas de leçon à Ford puisque la 6F35 que nous devrions produire à 130 000 exemplaires à Blanquefort sera aussi fabriquée en Chine mais en plus grande quantité à 400 000 pièces par an. Et peut-être qu'un jour, elle sera fabriquée à 1 million d'exemplaires en Chine mais peut-être pas par Ford...

Avec l'exploitation humaine qui sévit là-bas et des conditions de travail moins contraignantes, Ford pense y gagner à court terme. Mais à long terme, ne serait-il pas judicieux d'investir un peu plus à Blanquefort ?

La CGT-Ford le lundi 6 février 2012

*****

Le Contrat social en 10 questions

Patronat et gouvernement sont engagés dans une véritable campagne d'intoxication destinée à démolir notre modèle social. La CGT remet les pendules à l'heure avec ce dossier, extrait du journal Ensemble !, mensuel des adhérents de la Cgt paru en février 2012.

Le coût du travail en France est-il trop élevé ?

Les chiffres sont têtus. La Cour des comptes affirme que le coût du travail en France, compte tenu de la productivité horaire, se situe en dessous de la moyenne de celui de l'Union européenne (à 15 comme à 27), au sein de laquelle notre pays réalise 70 % de ses échanges.

Une étude du ministère américain du Travail corrobore ces résultats (source : Bureau of Labor Statistics). Selon l'Insee, la part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises en France a baissé de 6 points par rapport au début des années 1980, ce qui représente une économie de 100 milliards d'euros aujourd'hui pour les entreprises. À l'inverse, le coût du capital, c'est-à-dire la somme des intérêts versés et des dividendes payés aux actionnaires, a considérablement augmenté pendant la même période : le salaire moyen a doublé quand le montant des dividendes a été multiplié par 13. Les entreprises consacrent désormais plus d'argent à la rémunération des actionnaires qu'au financement des investissements productifs. Malheureusement, au détriment de leur compétitivité.

Faut-il baisser les salaires pour préserver l'emploi ?

La baisse des salaires pour préserver l'emploi, c'est typiquement l'idée du « pacte compétitivité – emploi » défendue par le ministre du Travail, Xavier Bertrand.

Cette logique est suicidaire dans un pays comme le nôtre où la consommation constitue le premier moteur de la croissance, donc de l'emploi. Il est illusoire de prétendre concurrencer sur ce terrain des pays comme la Chine, qui pratique des salaires 30 fois inférieurs aux nôtres. La pérennité de l'industrie en France ne peut reposer sur la baisse des coûts salariaux, nous avons besoin, au contraire, de salariés

qualifiés et bien payés pour relever les défis de la production. D'autre part, l'expérience montre que les garanties sur l'emploi restent virtuelles, quand les sacrifices consentis par les salariés sont bien réels. Que sont devenues les promesses tenues lorsque l'entreprise a mis la clef sous la porte ? Les salariés de Continental à Compiègne en savent quelque chose : ils se sont serré la ceinture et ont été licenciés quand même !

Les Français ne travaillent-ils pas assez ?

Que n'a-t-on entendu sur ce sujet ! Les Français qui apprécient les 35 heures seraient des paresseux, tandis que leurs homologues européens travailleraient plus longtemps qu'eux. Là encore, rien n'est plus faux !

En 2009, un salarié français travaillait en moyenne 39,4 heures par semaine, un Italien 39 heures, un Danois 37,7 heures… la moyenne de l'Union européenne à 15 et à 27 étant fixée à 40,4 heures (source : Eurostat). Le gouvernement, qui s'est appliqué à détricoter les 35 heures depuis plusieurs années, remet sur le tapis l'idée d'une suppression pure et simple de la durée légale du travail. Celle-ci ne doit pas être confondue avec la durée effective du travail, elle permet simplement le décompte des heures supplémentaires au-dessus du seuil des 35 heures hebdomadaires. Aussi la disparition de la durée légale du travail aurait-elle inéluctablement pour effet de supprimer le coût des heures supplémentaires pour l'employeur. Le slogan de Nicolas Sarkozy serait alors : « travailler plus pour gagner moins » !

Le droit du travail est-il trop rigide en France ?

Flexibiliser le marché du travail pour réduire le chômage, l'antienne a le

mérite de la simplicité. Pourtant, l'expérience montre que le contrat de travail ne fait pas l'emploi.

À preuve, les dernières mesures de flexibilité adoptée lors des négociations sur la « modernisation du marché du travail » : le CDD seniors n'a pas empêché l'explosion du chômage chez les plus de 50 ans (+ 300 000 depuis 2008) et les ruptures conventionnelles du contrat de travail (près de 30 000 chaque mois) n'ont servi qu'à masquer des préretraites déguisées et à exonérer les employeurs de leurs obligations en matière de reclassement. Le conseil d'orientation pour l'emploi (COE) affirme clairement, dans un rapport, que « la protection de l'emploi n'exerce aucun effet significatif sur le taux de chômage ». Les études comparatives publiées par l'OCDE ont mis en évidence qu'un pays doté d'une législation protectrice pouvait avoir un taux de chômage plus faible qu'un pays doté d'une législation plus souple, et inversement.

L'égalité salariale est-elle une priorité du gouvernement ?

Selon la Dares, les femmes au travail gagnent toujours 27 % de moins que les hommes.

Entre 1972 et 2008, pas moins de six lois se sont succédé, sans qu'aucune d'entre elles ne parvienne à juguler les écarts de salaires. Une disposition issue de la loi sur la réforme des retraites en 2010 stipule que les entreprises de plus de 300 salariés n'ayant pas conclu d'accord collectif ou de plan d'action sur l'égalité professionnelle entre les sexes au 1er janvier 2012 seront redevables d'une amende équivalente à 1 % de la masse salariale. Mais le gouvernement a publié cet été en catimini un décret prévoyant que les entreprises contrôlées

et prises en défaut disposeront de six mois supplémentaires pour conclure un accord collectif ou adopter un simple plan d'action unilatéral. Cerise sur le gâteau, elles pourront aussi arguer de « difficultés économiques » pour déroger à la loi ! Bye bye les sanctions, bonjour le bla bla. On s'en émeut jusque dans les rangs de la majorité. « Vu les restrictions, je serais surprise qu'une seule entreprise ait une amende », déclare ainsi la députée UMP Marie-Jo Zimmermann.

Les immigrés sont-ils un coût pour le contribuable ?

Un credo cher au Front National et pas seulement.

Notre pays compte 2,5 millions d'immigrés actifs en 2009. Soit 8,8 % de la population active totale, une proportion constante depuis trente ans. Le nombre d'immigrés entrés en France pour des raisons économiques, la même année, était de l'ordre de 20 000, soit 0,04 % de la population totale. Cette proportion est de 0,2 % en Espagne, Italie, Royaume-Uni et de 0,1 % pour l'ensemble des pays de l'OCDE. Précisons que les immigrés sont surreprésentés dans les secteurs précaires et mal payés, qu'ils connaissent un taux de chômage deux fois plus élevé que les autres. On les accuse volontiers de « manger » l'argent du contribuable. Mais une étude réalisée en 2010 par l'université de Lille 3 pour le compte du ministère des Affaires sociales révèle que les immigrés, plus jeunes que la moyenne, reçoivent de l'État 47,9 milliards d'euros de prestations sociales, mais lui reversent 60,3 milliards sous forme de cotisations et d'impôts. Soit un solde positif de 12,4 milliards d'euros en leur faveur.

Les chômeurs sont-ils des assistés ?

Laurent Wauquiez, l'ancien secrétaire d'État à l'emploi, pense que oui, en ajoutant que l'assistanat est le « cancer » de notre société.

Avec 2,8 millions de demandeurs d'emploi officiellement recensés (catégorie A), le chômage est à son plus haut niveau depuis douze ans. Moins de la moitié seulement est indemnisée par le régime d'assurance chômage, moyennant une rémunération moyenne de 1 122 euros par mois. Les autres perçoivent, dans le meilleur des cas, les minima sociaux comme l'allocation spécifique de solidarité ou le revenu de solidarité active, pour des montants respectifs de 614 euros (pour une personne seule) et 467 euros, bien en deçà du seuil de pauvreté fixé à 954 euros mensuels. D'autres, enfin, n'ont droit à rien. Avec la crise, le nombre de chômeurs en fin de droits a explosé (1,5 million en 2011) et le chômage de longue durée s'est enkysté (4 demandeurs d'emploi sur 10). De quoi s'installer durablement dans la pauvreté, pas dans l'oisiveté.

Notre modèle de protection sociale est-il trop cher ?

La Sécu est en danger ! C'est l'argument pour faire passer la pilule des sacrifices.

Du déremboursement des médicaments à la réduction des indemnités journalières en cas d'arrêt maladie, en passant par la taxation des mutuelles, le « reste à charge » des assurés sociaux ne cesse de croître au fil du temps. En conséquence de quoi, de plus en plus de Français renoncent à se soigner (29 % environ). Gouvernement et Medef s'apprêtent à franchir une nouvelle étape décisive en revendiquant le transfert des cotisations sociales vers l'impôt. Les dépenses sociales ne relèveraient plus de l'assurance, mais de la solidarité nationale. Le

modèle de la sécu issu du Conseil national de la résistance en 1945 serait réduit à peau de chagrin et la couverture sociale de chacun dépendrait d'abord de l'épaisseur de son portefeuille. La CGT n'est pas à court de propositions pour assurer l'équilibre des comptes de notre système de protection sociale sur le long terme.

Le recul de l'âge légal du départ à la retraite est-il inéluctable ?

Il est normal de travailler plus longtemps puisqu'on vit plus vieux, nous dit-on.

Certes, l'espérance de vie augmente et c'est tant mieux. Encore que l'espérance de vie « en bonne santé », c'est-à-dire sans incapacité, est beaucoup plus faible que l'espérance de vie tout court. Et que les inégalités socioprofessionnelles demeurent très fortes, puisqu'un ouvrier vit sept ans de moins qu'un cadre supérieur et dix ans de moins si l'on retient le critère de vie en pleine santé. Mais pourquoi le gain d'espérance de vie devrait-il profiter à l'entreprise plutôt qu'au salarié ? La question se pose d'autant plus que les deux tiers des salariés ne sont plus en activité au moment de liquider leur retraite et que le chômage bat des records. La réponse, évidemment, est avant tout financière. Le COR a évalué les besoins de financement supplémentaires pour maintenir les droits des salariés à trois points de PIB à l'horizon 2050, rien d'impossible. Puisque la productivité du travail ne cesse de progresser, il serait légitime non pas de travailler plus, mais moins !

La France vit-elle au-dessus de ses moyens ?

Le problème, c'est que les déficits résultent moins d'un excès de

dépenses que d'un manque de recettes.

En d'autres termes, la dette, qui ne date pas d'aujourd'hui, s'est emballée avant tout sous l'effet de la crise (chute d'activité) passant de 67,5 % à 81,7 % du PIB entre 2008 et 2010. Sous l'effet aussi de la politique fiscale du gouvernement, particulièrement généreuse pour les riches et les entreprises : réduction de la TVA dans la restauration, suppression de la taxe professionnelle, baisse de l'impôt sur la fortune… Toutes ces mesures ont été financées par l'emprunt du premier au dernier euro. L'austérité risque d'autant plus d'étouffer la croissance qu'elle est pratiquée à l'échelle de l'Europe, qui entre déjà en récession. C'est, au contraire, par une politique de revalorisation du travail qu'on parviendra à relancer l'activité et la croissance, sans laquelle il est illusoire d'espérer réduire les déficits.

Le lundi 6 février 2012

*****

Xavier Mathieu

Toujours plus d'acharnement contre un militant de la CGT

La cour d'appel d'Amiens vient de condamner, à une amende de 1200 euros, Xavier MATHIEU, militant de la CGT Continental qui avait refusé de se soumettre à des prélèvements ADN, lors de la mobilisation des ouvriers contre la fermeture de leur usine.

Elle infirme donc, la décision de relaxe prononcée par le tribunal de Compiègne en juin dernier qui considérait que des syndicalistes qui défendent leurs emplois ne peuvent figurer sur un tel fichier et ne doivent donc pas être assimilés à des délinquants.

La CGT dénonce l'acharnement du gouvernement qui a enjoint le parquet d'Amiens de continuer les poursuites à l'encontre de ce militant CGT.

La CGT continuera d'agir contre la criminalisation de l'action collective et la défense des droits fondamentaux des salariés. L'action syndicale est légale et légitime.

Elle réitère son exigence d'abrogation immédiate des dispositions sur le fichage des syndicalistes et le retrait de ceux-ci des fichiers ADN existants.

Presque trois ans après la fermeture, en mars 2009, de l'usine de pneus de Continental, à Clairoix, alors que seuls 212 des 1.110 salariés Conti ont retrouvé un emploi en CDI, la CGT apporte son soutien à Xavier Mathieu et à tous les salariés en lutte pour leur emploi et leurs conditions de travail.

Le lundi 6 février 2012

*****

La presse du 2 février 2012

Ford : du retard à l'allumage

*****

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION CE EXTRAORDINAIRE DU 1ER FÉVRIER 2012

Ordre du jour : information-consultation du CE sur l'organisation prévisionnelle 2014 :

Dès le début, la direction prévient : « les perspectives ont été réalisées dans l'état actuel des connaissances. » Sachant que nous n'avons toujours pas les 1000 emplois minimum et qu'il manque un projet d'envergure pour les atteindre d'ici 2014. Sachant aussi que l'organisation actuelle se fait au jour le jour. Ça promet !

• Objectifs de la direction pour pérenniser le site : évolutions technologiques, restructuration de services et des prestations extérieures, adaptation du personnel (réduction d'effectifs (**PSE**), population vieillissante et peu renouvelée (**pas d'embauche depuis 10 ans**), formations).

• Pour chaque activité, une prévision d'organisation et d'emplois est établie :

Maintien des structures hiérarchique et remise en place des outils FPS.

Organisation de l'atelier : Zone A : Racks + double embrayage, Zone B : Matching 6F35 + Fox, Zone D : TTH + pignonnerie, Zone w : assemblage, et Maintenance/Tool Room/Utilités.

La répartition des effectifs dans les différents secteurs de l'usine est établie avec la prévision de 1000 personnes : Département Production/TTH/Gear Lab : 616, Maintenance/Utilités : 101, Logistique : 76, Ressources humaines : 53, Qualité : 47, Méthodes/Industrialisation : 47, Affûtage/Tool Room : 37, finance/comptabilité : 12, Informatique : 9 et directeur d'usine et

assistante : 2.

Services support : polyvalence accrue, formation et tutorat à venir.

Les secteurs de production : repensées les îlots de production (ex : principe de la méthode du kitting pour l'assemblage). Les opérations de maintenance de niveaux 1, 2 et 3 seront réalisés par les personnels des îlots (opérateurs, TL et CDSPA). Un service de maintenance centralisée assurera les travaux de maintenance de niveau 4 et 5 sur les secteurs d'usinage et pour toutes les interventions sur les lignes d'assemblage. Le Tool Room et l'affûtage seront maintenus.

Mise en œuvre : modification des analyses de postes en cours, définition des pré requis pour chaque poste et activité, parcours formation adaptés (dans la ligné des parcours CDSPA), sélection des salariés afin de mettre les bonnes personnes sur les bons îlots.

Polyvalence, poly compétences, augmentation des charges de travail, augmentation des taches = dégradation des conditions de travail !

Devant nos réticences, le DRH parle d'enrichissement personnel mais est moins loquace lorsque nous lui parlons d'enrichissement de nos salaires en conséquence.

Carter Fox : contrairement à ce qu'avait dit la direction lundi au dernier Comité d'Entreprise, les 60 pièces fabriquées par la Heller ne sont pas bonnes donc la machine n'est actuellement pas capable. La direction prétend que ce sont des problèmes mineurs qui devraient être rapidement résolus.

Démontage : ce n'est plus une société espagnole qui démontera les machines, ils ne se seront occupés que des zones prévues pour le double embrayage. Une société belge démonte la salle du main control qui deviendra une salle blanche. La direction dit ne pas encore savoir quelle société démontera les autres secteurs de l'usine (appel d'offre en cours pour toute l'usine). Nous aurons une réponse ultérieurement .

Sécométal n'a obtenu aucun contrat de démontage et se retrouve donc en difficulté. La direction répond qu'ils participeront à la mise en place des nouvelles machines.
Prêt de main d'œuvre à GFT : 68 salariés actuellement prêtés.

La CGT-Ford le mercredi 1er février 2012

*****

Prochaine réunion du CE extra

Mercredi 1er février 2012 à 09h30 (salle CE)

Ordre du jour

Information-consultation du comité d'entreprise sur l'organisation prévisionnelle 2014

Le mardi 31 janvier 2012

*****

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION CE ORDINAIRE DU 30 JANVIER 2012

Racks : 16 racks ont été fabriqués vendredi dernier, l'objectif reste à 20 racks par jour (100 par semaine). Le retard pris à FAI a été pallié par la commande de 200 racks à une société Belge.

Les goulots d'étranglement sont la découpe laser 3D et le soudage des bases.
Pour atteindre l'objectif, la direction prévoit l'achat d'une scie pour la découpe : le modèle de scie n'est pas encore décidé. Cette scie remplacera une grugeuse initialement prévue dans le projet.
Pour la soudure des bases, un projet de transformation de cellule va être testé afin que toutes les opérations de soudure de bases soient effectuées sur le même gabarit évitant ainsi de la manutention. Si les essais sont satisfaisants (ergonomie, qualité, temps…), 4 cellules seront transformées de la même manière.
Au sujet de la peinture sur les racks, aucune peinture à l'eau (même bi-composants) ne tient. La peinture au solvant sera donc utilisée. L'atelier peinture devrait être équipé d'aspiration spécifique et d'un bac à solvant pour le nettoyage du matériel.
Espérons que toutes ces améliorations et modifications iront vers la pérennisation de cette activité.
La direction dit que la formation d'autres soudeurs doit permettre à ceux déjà en place de « souffler un peu » par des rotations sur les différents postes. C'est sûr qu'avec la pression qui est mise sur ces salariés en plus du travail pénible, du repos serait mérité !
Fox : la capabilité a été faite sur la machine Heller. Les carters ont été envoyés à Cologne pour être assembler afin de valider leur fabrication par FAI. Un doute subsiste sur le type de brut : un nouveau brut renforcé doit être livré mi-avril et la direction ne sait pas encore si Cologne voudra attendre ce nouveau brut ou commencer avec l'ancien. En 2012 il y aurait 11 personnes ETP sur le projet (à une cadence de 27 000 carters/an), et 32 en 2013 (pour 350 000 carters/an).
Double Embrayage : L'assemblage des protos est arrêté à cause d'un changement de dessin des disques d'embrayage. Attente des nouveaux disques de la société Dynax.

Les problèmes d'usinage dur à sec sont en cours d'amélioration.
Le Job 1 est prévu le 12 février 2013.
6F35 : décalage du Job 1 au 6 août 2013 (1 trimestre de retard)
La direction a déjà prévu un changement de fournisseur pour le Convertisseur seulement 3 mois après le lancement de la transmission. Ce convertisseur initialement fourni par les US, le sera ensuite par la Chine. La direction parle d'un gros challenge au niveau de la qualité et de la performance du convertisseur Chinois. Le choix de la Chine est une question de coût mais pas d'environnement !

Pour les emplois manquants,
aucune annonce de nouvelles activités.

La direction prévoit une semaine d'inactivité (chômage) pour la quasi totalité de l'usine, semaine 9.

Information-consultation du CE sur la reprise contrôle qualité FORGE et Fonderie Ford par FAI :

Ce travail était fait par la société Expertech, situé dans la zone industrielle et employant une 15aine de salariés. Ford a décidé de reprendre cette activité sans tenir compte, bien entendu, de l'impact que ça allait avoir sur les salariés de la société Expertech. La FMC, aidée par l'état, a les moyens de garder cette sous-traitance durant la période de sous activité, alors que la société Expertech n'aura pas les moyens longtemps de maintenir des salariés en sous activité !
Résultat du vote : 3 favorables ; 5 contres. **Les 4 élus CGT ont voté contre**. Reste qu'un syndicat
ouvrier a voté « favorable » !
Stratégie achats 2012 : Au nom de l'amélioration continue des coûts (6% par an) la direction a renégocié tous les contrats de sous-traitance à la baisse. Ce qui va engendrer inévitablement des suppressions d'emplois dans ces sociétés.
Une enquête INSEE de 2008 attribuait 10 000 emplois induits et

indirects au site de Ford Blanquefort. Combien en reste t'il aujourd'hui ?????

La CGT-Ford le lundi 30 janvier 2012

*****

Prochaine réunion CE :

Lundi 30 janvier 2012 à 09h00

(salle CE)

1. Approbation de PV CE des 28/11/2011, 2/12/2011 et 7/12/2011
2. Marche de l'entreprise
   - Avancement des projets (projet par projet)
3. Documents liés à la Prévention des Difficultés des Entreprises
4. Information-consultation du CE sur la reprise contrôle qualité FORGE et fonderie FORD pour GFT - avis
5. Stratégie Achats 2012
6. Information-consultation du CE sur le projet d'accord égalité professionnelle homme/femme - avis
7. Questions diverses

Le samedi 28 janvier 2012

*****

Négociation égalité Hommes/Femmes, suite et fin :

Aujourd'hui avait lieu la dernière réunion de négociation sur un éventuel accord égalité Hommes/Femmes. La CGT n'a pas obtenu satisfaction quant à plusieurs de ses revendications sur le sujet.

La CGT souhaitait réaffirmer lors de ces négociations que sa volonté est que soit garantie l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes et que soient mises en œuvre les actions correctives nécessaires pour les éventuelles inégalités constatées. La direction de FAI n'a pas fait la démonstration de la même volonté. Nous mettons en ligne ci-dessous l'accord proposé par la direction à la signature des syndicats représentatifs.
Les militants de la CGT ne se sont pour l'heure pas encore réunis pour décider si nous allions signer ou pas cet accord mais même si l'accord n'était pas ratifier, la direction devra quand même mettre en place un plan d'action comme elle l'avait fait pour les Séniors, par exemple, mais dont elle n'avait pas respecté ni appliqué la moindre ligne.

Proposition d'accord égalité Hommes/Femmes

La CGT-Ford le vendredi 27 janvier 2012

*****

En décembre, Ford avait bobo d'après Dirk Heller mais si on regardait le bilan 2011 de Ford :

Souvenez-vous : Dirk Heller est venu rencontrer les organisations syndicales de FAI le 2 décembre dernier. Et il nous avait décrit une situation de Ford Europe plutôt pessimiste : *"une situation économique mondiale tendue"*, *"récession"*, *"les premiers touchés sont toujours l'industrie automobile"*, *"Ford (Europe) a enregistré des pertes ceci dû à*

des investissements importants mais aussi à la guerre des prix entre constructeurs". Il disait aussi que *"les usines de Cologne, Valence, Genk et Craiova sont aussi touchées par le chômage partiel"*.
Nous écrivions dans notre compte-rendu à l'issue de cette réunion : Un tableau bien noir, surement pour que nous nous estimions heureux de la situation de FAI.

Challenges, journal pas vraiment connu pour être pro syndicats, et encore moins quand il s'agit de la CGT a publié un bilan plutôt contraire à ce que Ford Europe nous décrivait il y a moins de deux mois :

"En Europe (19 pays dont la Russie, la Roumanie et la Turquie), Ford a terminé l'année 2011 avec une part de marché de 8 %. Le constructeur retrouve la deuxième place au classement des meilleures ventes, comme en 2008 et 2009. En termes de volumes, le premier marché de la marque reste le Royaume-Uni. La France occupe la cinquième position, suivie de près par la Russie, tandis que la Turquie devance désormais le Royaume-Uni pour ce qui concerne les plus fortes parts de marché.

La Fiesta reste de loin la Ford la plus vendue en Europe, suivie de la Focus et de l'utilitaire Transit. Les monospaces C-MAX et Grand C-MAX doublent leur diffusion pour atteindre 122 900 ventes en 2011."

Et tout est à l'avenant dans cet article, tout va bien pour Ford Europe. Et des projets industriels, ils en ont plein les cartons. Alors Ford a les moyens de trouver un vrai projet pour FAI, technique et à forte valeur ajoutée pour tenir son engagement des 1000 emplois !

-> Cliquez ici pour lire l'article complet de Challenges <-

La CGT-Ford le jeudi 26 janvier 2012

*****

Droit de grève
Le gouvernement s'entête, l'heure est à la mobilisation

Cinq ans après la loi dite du « service minimum », l'UMP et le gouvernement s'attaquent de nouveau au droit de grève des salariés du Transport. Après l'annonce d'un passage en force avant hier en déclarant la procédure d'urgence, hier soir dans une séance où la majorité parlementaire a démontré tout le mépris qu'elle avait pour ces derniers, un nouveau texte a été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale.

Ce texte, alimenté par les directions d'entreprises, s'il ne concernait au départ que le transport aérien, a vu son périmètre s'élargir. Les députés UMP en ont profité pour modifier la loi d'août 2007 dans les transports publics terrestres en interdisant à chaque salarié de se rétracter plus de 24h après avoir déclaré leur intention de faire grève sous peine, une nouvelle fois, de sanctions. Ainsi un salarié qui avait décidé de faire grève et y renonce pourrait être sanctionné disciplinairement. Cet amendement démontre à quel point tant la loi de 2007 que celle de 2012 n'ont aucune ambition d'améliorer le dialogue

social et faire baisser la conflictualité mais bien d'attaquer frontalement une liberté fondamentale pour chaque salarié.

La Cgt considère que ce texte est une véritable provocation qui n'apporte aucune réponse sur la prise en compte des revendications légitimes des salariés, source essentielle de la conflictualité. Toutes les obligations reposent sur le salarié et aucune pour contraindre le patronat et les directions d'entreprise à négocier. La grève est la conséquence d'un long processus de négociation de plusieurs semaines qui n'aboutit pas et ce n'est pas en rajoutant une période de 8 jours dans le transport aérien (déjà mis en place dans les transports terrestres avec l'inefficacité que l'on connaît) pour soi-disant se mettre autour de la table que l'on changera quoi que se soit. Pire, ce texte est dangereux puisqu'il s'attaque au droit de grève de salariés qui n'exercent pas une mission de service public ouvrant la voie, demain, à un encadrement généralisé du droit de grève pour l'ensemble des salariés.

La bataille parlementaire n'est pas finie puisque ce texte passera au Sénat à partir du 15 février. D'ores et déjà des sollicitations de rencontres avec les groupes parlementaires, notamment de gauche, sont prévues.

La Cgt mettra tout en œuvre pour faire échouer l'adoption de ce texte, à commencer par une mobilisation des salariés du transport du 6 au 10 février 2012.

Le jeudi 26 janvier 2012

*****

Vrai ou faux ?

Dans sa rubrique "Vrai ou faux ?", la radio France info s'interroge et répond :
Jean-François Copé affirme que les salariés français travaillent 250 heures de moins que les Allemands. Bernard Thibault (secrétaire général de la CGT) déclare, lui, que le taux de productivité horaire français est l'un des meilleurs au monde. Qui dit vrai et qui dit faux ?

Copé : ***"Les salariés français à temps plein travaillent 250 heures de moins que les Allemands."***
Faux ! D'après l'OCDE (l'Organisation de Coopération et de Développement Economique), les français travaillent 1.439 heures par an en moyenne contre 1.408 heures aux Allemands, soit 31 heures de plus pour les salariés hexagonaux.

Thibault : ***"Le taux de productivité horaire français parmi les meilleurs."***
Vrai ! La France est au 7eme rang de la productivité, selon le classement 2012 de l'OCDE. La France se classe derrière la Norvège, le Luxembourg, l'Irlande, les Etats-Unis, la Belgique et les Pays Bas.

Chacun fera son choix au moment des élections quand elles arriveront. Mais pour ne plus subir les menteurs, pour agir et rétablir la vérité, se syndiquer à la CGT, c'est toute l'année ! Alors n'hésitez plus et renseignez-vous auprès d'un de nos militants.

La CGT-Ford le jeudi 26 janvier 2012

*****

Chômage : +1% en décembre, +5,6% sur tout 2011

Nouvelle hausse record du nombre de chômeurs en France, selon les chiffres du ministère du Travail : 29.700 de plus en décembre. Sur l'ensemble de l'année, le nombre de chômeurs a crû de 152.000, pour s'établir à 2.874.500 fin 2011. Si l'on ajoute ceux qui travaillent à temps partiel, on arrive à 4,2 millions de demandeurs d'emploi en France.

Un nouveau (triste) record. Plus de quatre millions de chômeurs en France fin 2011, 4.270.700 exactement. Et même 4.537.800 si l'on ajoute les chiffres de l'outre-mer. Un chiffre en hausse de 5,6% sur un an. La dernière livraison de chiffres, publiée par le ministère du Travail, celle de décembre, permet de dresser le bilan de l'année 2011.

Dans le détail, sur un an, le nombre de chômeurs de moins de 25 ans augmente de 2,5%. Celui des demandeurs âgés de 25 à 49 ans est en hausse de 3,5%, et celui de ceux âgés de plus de 50 ans bondit de 15,5%.

Les hommes sont moins touchés que les femmes : le chômage des hommes croît de 4,1%, celui des femmes de 7%.

Enfin, le nombre d'offres d'emploi est à l'avenant : collectées par Pôle Emploi, elles ont baissé de 5,5% !

Le jeudi 26 janvier 2012

*****

Huit Français sur dix jugent la fiscalité injuste

Selon les Français interrogés dans le dernier baromètre Viavoice, France Info, Les Echos, BPCE, le contrat social made in France a du plomb dans l'aile. Huit sondés sur dix (79%) jugent en effet que la fiscalité, élément central de la cohésion sociale, est injuste ou très injuste.

Par ailleurs, 54% des sondés pensent que leur pouvoir d'achat va diminuer. Ils s'inquiètent particulièrement des prix de l'énergie, surtout des carburants : pour 43% des personnes interrogées c'est l'une des dépenses les plus préoccupantes. Plus d'un tiers (35%) placent les dépenses d'électricité au même niveau, alors que les tarifs vont augmenter de 30% d'ici 2016.

Le jeudi 26 janvier 2012

*****

Retraites et reconnaissance de la pénibilité

Pour savoir où en sont les négociations sur la reconnaissance de la pénibilité à FAI

->>>Cliquez ici<<<-

La CGT-Ford le mardi 24 janvier 2012

*****

Rencontre-débat de l'Institut d'histoire sociale CGT
Le Front national démasqué par l'histoire

Plus de 400 personnes ont participé le 19 janvier à la rencontre débat de l'institut CGT d'Histoire sociale sur le thème, "Le Front national démasqué par l'histoire".
- En quoi le Front national est-il un parti d'extrême droite ?
- A-t-il changé au cours des années ?
- Est-il devenu un parti comme les autres ?
- Quelle est la réalité de son programme social ?
- Pourquoi courtise t-il les travailleurs ?

->Pour en savoir plus, cliquez ici !<-

Le lundi 23 janvier 2012

*****

Sommet social et mobilisation contre l'austérité
Le refus du chantage à l'emploi et de la TVA sociale

-> Pour en savoir plus, cliquez ici<-

Le lundi 23 janvier 2012

*****

Triple A et agences de notation

A l'heure où une agence de notation, Standard & Poor's, dégrade la note de la France, comme celle de huit autres pays de la zone euro en invoquant, entre autres, le fait que les programmes d'austérité réduisent la capacité de ces pays à rembourser leur dette, le gouvernement prépare le terrain pour de nouvelles attaques contre les travailleurs.

Pendant des mois, nos responsables politiques nous disaient qu'il fallait éviter coûte que coûte la dégradation de la note de la France. Et aujourd'hui que la dégradation de la note est effective, ils nous disent que finalement ce n'est pas si grave que cela !

Il s'agit bien de persuader les Français qu'il n'y aurait aucune autre possibilité que de se soumettre au diktat des marchés financiers, d'accepter des sacrifices, pour, soi-disant, éviter le pire et alors qu'il s'agit surtout d'esquiver le débat sur les enjeux de fond.

Soyons clairs : si les marchés financiers et les agences de notation sont si puissants, c'est à cause des choix des gouvernements qui, des années durant, ont libéralisé, déréglementé l'économie. Il n'y a aucune fatalité. Il faut sortir de cette situation scandaleuse où le destin des êtres humains est mis entre les mains d'une poignée de financiers, où les affaires du monde sont gérées par le monde des affaires.

Ce dossier (constitué des éléments de la Note économique n°135/Janvier 2012) a comme objectif d'expliquer que les jugements des agences de notation sont biaisés et critiquables.

Et qu'il est possible de mettre fin à ce totalitarisme des marchés financiers. Cela nécessite de changer de cap, d'arrêter l'accumulation des capitaux financiers en développant les capacités productives, en valorisant et revalorisant le travail.

Mettre fin au scandale : arrêter la financiarisation
LIRE ARTICLE ››››
Quels enjeux stratégiques derrière les notations récentes ?
LIRE ARTICLE ››››
Le Triple A, qu'est-ce que c'est ?
LIRE ARTICLE ››››
Quelle responsabilité des Etats dans l'essor des agences de notation ?
LIRE ARTICLE ››››
Comment fonctionnent "marché" et "spéculation" ?
LIRE ARTICLE ››››
Comment expliquer l'essor des agences de notation ?

LIRE ARTICLE ››››

Qu’est-ce qu’une agence de notation ?

LIRE ARTICLE ››››

Le lundi 23 janvier 2012

*****

Manif du 18 janvier 2012 à Bordeaux

Le Président de la République convoquait aujourd'hui un sommet social sur l’emploi. Sans doute conscient des effets très négatifs des chiffres du chômage et de la précarité sur le comportement des électeurs, Nicolas Sarkozy redécouvre subitement les vertus du «dialogue social».

La CGT considère indispensable de poursuivre l’information et la mobilisation des salariés pour la satisfaction de leurs revendications, notamment sur les salaires et l’emploi.
C'est pourquoi la CGT avait décidé de faire de cette journée un temps fort pour la mobilisation et appellé les salariés à se mettre en grève et à participer aux différentes initiatives de la CGT dans l’entreprise et le territoire.

En Gironde, la CGT appellait les syndiqués et les salariés à la grève et à manifester. Nous étions 1000 dans le cortège bordelais.

La CGT-Ford le mercredi 18 janvier 2012

*****

18.01.2012 : PSA, Renault, Ford :
du chômage partiel et des heures sup'

Le Monde.fr

*****

A lire le 4 pages de la CGT distribué aujourd'hui

-> en cliquant ici <-

La CGT-Ford le mardi 17 janvier 2012

*****

Article de presse du 12 janvier 2012

SUD OUEST.com

Nos commentaires au sujet de cet article :

SudOuest titre son article sur la satisfaction des pouvoirs publics. C'est aller un peu vite en besogne et on le comprend dès la première ligne puisque de « pouvoirs publics », nous passons à « les autorités préfectorales ». Dès lors, ça n'a plus la même pertinence.

Le préfet, contrairement au conseil général, à la CUB, etc... n'est pas élu mais parachuté par le gouvernement. Il en est donc l'instrument et dit ce que le gouvernement lui dit de dire. C'est ce qui est arrivé il n'y a pas très longtemps lorsque « les autorités préfectorales » criaient haut et fort leur satisfaction du fiasco qu'a été la reprise de FAI par HZ holding, bien encouragées par Christine Lagarde. Ça relativise ce genre de déclaration n'est-ce pas ?!

On se doute qu'à l'approche des élections présidentielles et constatant les résultats de la politique gouvernementale de ces dernières années (100 000 emplois industriels perdus rien que pour 2011), il est vital pour certains « pouvoirs publics » de se vanter d'une réussite, si petite soit-elle et qui reste encore à démontrer, tellement elles sont rares. Quitte à embellir les chiffres : car si l'article prétend que les sommes

versées correspondent aux projets en cours qui représenteraient un peu moins de 900 emplois, c'est en fait seulement 680 emplois qui sont concernés (délibération de la Région et de la CUB à l'appui). Incompétence sur le dossier ou petit mensonge entre amis ?

L'article revient sur la proposition de vente de Ford concernant une partie de « son » terrain. Pour ces notables, dilapider les finances publiques ne suffit pas. Alors que les médias (dont SudOuest) nous répètent à longueur de journées que le pays est endetté, que la note de la France est dégradée, qu'on vit au-dessus de nos moyens, il faudrait maintenant que notre argent public serve à payer au prix fort des parcelles que Ford a acheté 3 francs six sous ? Ford en propose 7660% plus cher que ce qu'il les a payés et SudOuest ne s'en émeut pas ! C'est bien dommage de faire les gros titres de sa première page sur la triple A et l'endettement de la France et de ne pas dénoncer une partie des explications. Pour être précis, 3 francs de 1971 (prix d'achat du mètre carré par Ford à l'époque) équivalent aujourd'hui à 2,85€ (avec l'inflation). La CUB souhaite en reprendre 24 hectares soit une valeur équivalente à 684 000€. Ford veut le vendre 35€ du mètre² soit 840 000€. Ford, plutôt que de le vendre au prix coutant souhaite donc en tirer une plus-value de 156 000€. Le tout avec nos impôts encore une fois.

Le plus scandaleux dans tout ça, c'est que cette politique et ces subventions ne récompensent pas de création d'emplois puisque c'est chaque mois des dizaines de milliers de chômeurs supplémentaires. Pour nous, Ford en est la démonstration : combien d'argent public versé depuis 10 ans et combien de centaines d'emplois supprimés (l'équivalent d'une grosse usine !) ?!

Ne laissons plus faire cette politique antisociale. Le Président de la République convoque le 18 janvier un sommet social sur l'emploi. Sans doute conscient des effets très négatifs des chiffres du chômage et de la précarité sur le comportement des électeurs, Nicolas Sarkozy redécouvre subitement les vertus du « dialogue social ». La CGT considère indispensable de poursuivre l'information et la mobilisation des salariés pour la satisfaction de leurs revendications, notamment sur les salaires et l'emploi. Elle décide donc de faire de cette journée un temps fort pour la mobilisation et appelle les salariés à se mettre en grève et à participer aux différentes initiatives de la CGT dans l'entreprise et le territoire.

En Gironde, la CGT appelle à la grève et à manifester

Rassemblement Place de la République à 11h30

Défilé jusqu'à la Préfecture

La CGT-Ford le mardi 17 janvier 2012

*****

JOURNÉE D'ACTION DU 18 JANVIER
Sommet sur l'emploi ou mesures antisociales ?

La Commission Exécutive de l'Union Départementale CGT de la Gironde réunie le 5 janvier, appelle les salariés, les syndiqués, à se mobiliser massivement en se mettant en grève partout où c'est possible et en manifestant le 18 janvier 2012 jour du Sommet Social convoqué par le Président de la République.

En effet, encore une fois, se sont les salariés, les retraités, les privés d'emploi, les plus démunis, qui vont payer la facture d'une crise dont ils ne sont pas responsables !

La TVA (faussement) dite Sociale que veut nous imposer Sarkozy va, non seulement diminuer le pouvoir d'achat des ménages mais aussi, par ailleurs, va de fait briser les fondements de notre protection sociale basés sur la solidarité !

Les chiffres du chômage sont dramatiquement mauvais notamment chez les séniors (+ 15.4 %) et les jeunes (+2.2 % en un mois).

Or, notre Président, en campagne présidentielle, prend les mesures qui conviennent au patronat !

La CGT s'oppose haut et fort aux mesures prises et proposées par le gouvernement au profit du MEDEF, des financiers et des plus riches et exige :

- La revalorisation des salaires, pensions et minimas sociaux,
- Le contrôle des aides publiques aux entreprises,
- De contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements,
- La suppression des exonérations fiscales et sociales sur les heures supplémentaires,
- De stopper les suppressions d'emplois,
- De développer les politiques publiques et les moyens des services

+ 5.2 % de demandeurs d'emplois catégorie A en 1 an

Augmentation des tarifs du Gaz au 1er janvier 2012 : + 4.4 %

Les femmes gagnent en moyenne 25% de moins que les hommes

8.2 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté (954 € par mois)

1 salariés sur 2 gagne moins de 1 500 € par mois

La rémunération des dirigeants du CAC 40 a augmenté de 34 %

Création d'un fond de 750 milliards d'€ par l'État pour sauver les financiers

Augmentation du SMIC au 1er janvier 2012 : + 0.3 %

TVA : elle représente + de 10 % des revenus d'un ménage gagnant moins de 3000 € par mois contre 3 % pour ceux gagnant plus de 20 000 € par mois

La France au 1er rang européen au niveau productivité horaire du travail

Augmentation des tarifs de l'électricité au 1er janvier 2012 : + 2.9 %

170 milliards d'€ : montant des exonérations fiscales et sociales et autres aides publiques aux entreprises

Pour faire face à toutes ces injustices sociales, une seule solution : la mobilisation !

Pour la CGT, il est important que la population prenne conscience que d'autres choix économiques et sociaux sont possibles pour faire face à la crise ! il est primordial de construire des cahiers revendicatifs dans les entreprises avec les syndiqués et les salariés en partant de leurs besoins et de les porter devant les employeurs !!

Le 18 janvier, notre Président convoque un sommet social, ce sera l'occasion pour la CGT de s'exprimer sur les propositions faites par le Gouvernement et de porter les revendications des salariés !

Ce sera aussi un temps fort où les syndiqués, les salariés, les privés d'emploi, les retraités, les étudiants sont appelés à se mettre en grève partout où ils l'auront décidé et à manifester leur désaccord sur les choix politiques qui mettent à mal la protection sociale dans son ensemble, détruisent les emplois, paupérisent la population !!!

L'Union Départementale CGT de la Gironde appelle les salariés et les syndiqués à se mettre en grève partout où cela est possible et à participer à la manifesta-

*****

Négociation égalité Hommes/Femmes

Aujourd'hui se tient une réunion en vue de la négociation égalité Hommes/Femmes. C'est une obligation légale pour l'employeur d'ouvrir ces négociations sous peine de pénalités financières. Ses obligations n'iront pas beaucoup plus loin comme toujours car rien ne l'oblige à conclure un accord avec les organisations syndicales. Le législateur propose 8 thèmes à traiter lors de ces négociations mais seuls 3 doivent obligatoirement être choisis et négociés. La CGT souhaite les aborder tous, c'est pourquoi nous avons envoyé à la direction de FAI une liste de propositions pour chacun d'entre eux :

Liste non exhaustive de propositions de la CGT-Ford pour la négociation égalité Hommes/Femmes

La CGT souhaite réaffirmer que sa volonté est que soit garantie l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes et que soient mises en œuvre les actions correctives nécessaires pour les éventuelles inégalités constatées.

Les stéréotypes attachés à certains métiers doivent évoluer au sein de FAI afin d'assurer une représentation professionnelle plus équilibrée.

Embauche : FAI s'engage à ce que la rémunération et la classification appliquées aux nouveaux salariés soient les mêmes pour les femmes et les hommes et ne soient fondées que sur les niveaux de qualifications et d'expériences acquis. Dans le cadre du recrutement ou de la mobilité

professionnelle au sein de FAI, une attention particulière sera portée aux candidatures des femmes sur des métiers et des fonctions à forte dominante masculine. De même, une candidature féminine sera systématiquement recherchée en interne pour tous les postes y compris les postes de management.

Formation : la formation professionnelle, vecteur de l'évolution professionnelle au sein de l'entreprise, est essentielle. L'accès aux actions de formation doit être égale pour les hommes et pour les femmes à temps plein ou à temps partiel et ce, afin de développer de manière équivalente leur employabilité et leurs compétences. En outre, FAI consacrera un budget spécifique (objectifs et montant à définir avec la direction, le service formation et les syndicats) sur trois ans en vue d'actions de promotion de l'égalité professionnelle à destination des femmes.

Promotion professionnelle : concernant l'évolution professionnelle, l'égalité de traitement devra être assurée en matière de déroulement de carrière.
FAI s'engage à promouvoir les candidatures internes de femmes et d'hommes sur des postes ayant une tendance fortement féminisée ou masculinisée au sein de l'usine.

Qualification : nous constatons des inégalités de qualification entre les femmes et les hommes au sein de FAI. En conséquence, il appartient à l'employeur de mener une politique d'envergure en terme de formation professionnelle afin de rattraper ces inégalités.

Classification : l'entreprise devra mieux considérer l'expérience professionnelle des salariés : à expérience professionnelle égale,

classification égale. A ce sujet, nous avons pu observer de nombreuses inégalités dans la cartographie des métiers par sexe et par coefficient pour la même fonction entre les hommes et les femmes. Ce qui explique en grande partie le déséquilibre que l'on constate entre les rémunérations mensuelles moyennes des hommes et des femmes.

Conditions de travail : FAI doit mettre en œuvre les moyens nécessaires afin de réduire au minimum l'exposition des salariés à des facteurs à risque, qu'ils soient hommes ou femmes. L'étude de ces moyens doit se faire avec l'implication du CHSCT. D'autre part, FAI doit prêter une attention particulière à ce qu'une mixité hommes/femmes soit respectée dans tous les secteurs de l'entreprise.

Rémunération effective : FAI doit proscrire toute différence de rémunération entre les femmes et les hommes, toute chose égale par ailleurs : à travail égal, rémunération égal. Des objectifs chiffrés et des actions doivent être mis en place par FAI afin de rattraper les retards de rémunérations mensuelles moyennes entre les femmes et les hommes tels qu'ils apparaissent dans le bilan social et les documents fournis lors des réunions préparatoires à ces négociations.

Articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice de la responsabilité familiale : pour respecter le principe d'égalité, lors d'un congé maternité, d'adoption ou d'un congé parental, le service des ressources humaines aura la responsabilité de veiller à ce que ces salariés bénéficient à leur retour au sein de l'entreprise, de toutes les formations nécessaires à leur développement professionnel sans que cette suspension de contrat est une quelconque incidence.
Afin de facilité l'articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice de la responsabilité familiale, FAI devra rechercher, avec les autres

entreprises de la zone industrielle, la possibilité d'implanté une crèche interentreprises. Un groupe de travail devra être constitué rapidement pour atteindre cet objectif.

La CGT-Ford le vendredi 13 janvier 2012

*****

TOUT VA TRES BIEN

Evidement cette affirmation ne s'adresse pas à tout le monde. Comme les vases communicants, plus la pauvreté s'étend plus les salariés sont en difficulté et plus les riches amassent de richesse. Ainsi, le niveau des dividendes du CAC 40 reste à haut niveau et nous devrions avoir un nouveau record en 2012 selon les prévisions en milliards d'euros :

37,8	35,4	40,2	37,3	41,7
2008	2009	2010	2011	2012

Pendant ce temps là, les travailleurs eux subissent les augmentations mais ce sont celles des denrées alimentaires :

- Café + 17,6%
  Grain arabica
- Margarine + 11 ,7%
- Pates + 8,4%
- Petit-pois + 6,2%
- Thon + 4,6%
- Plat préparé + 4,2%
- Cola classique + 3,4%

Ce sont des évolutions sur 1 an

Pendant ce temps là, l'entreprise Rolls-Royce bat des records de vente en 2011 et tire les prix. Son dernier modèle plus petit pour répondre à une demande familiale est à **205.000 euros** au lieu de **285.000 euros** pour le modèle précédent. Décidément, même chez les constructeurs de luxe, la lutte est acharnée pour être compétitif afin de gagner des parts de marché.

Pour nous la lutte acharnée rassembleuse et unitaire c'est pour gagner des nouvelles parts de salaire car cela ne va pas du tout.

Quasiment tous les minimas des grilles de salaires de la métallurgie dans les territoires sont actuellement en dessous du SMIC après l'augmentation de celle-ci à + 2,4% au 1er janvier 2012 (cela le porte à 1 398,37 euros base 35 heures). Dans le groupe ne faut-il pas examiner la situation de nos grilles en référence au SMIC ?

Des luttes unitaires sont engagées dans des groupes dans la cadre des NAO car les propositions patronales sont complètement en dehors de la réalité des prix et des résultats financiers.

Avec le 18 janvier donnons un nouveau souffle à la mobilisation en l'élargissant. En préparant **le meeting du 31 janvier sur retraite/pénibilité** montrons notre détermination à ne pas lâcher sur nos objectifs revendicatifs.

*****

Article à lire dans les échos du 10 janvier 2012

Avec un sujet sur FAI après le sous titre : *Aider à l'investissement*

Les Echos

LE QUOTIDIEN DE L'ECONOMIE

*****

TVA "SOCIALE"...

L'ARNAQUE !!

64% DES FRANÇAIS SONT CONTRE

Réclamé à cor et à cri par le patronat, depuis des années, le projet de "**TVA SOCIALE**" vise à transférer sur l'impôt une partie du financement de la sécurité sociale (particulièrement la branche famille), actuellement assurée par les cotisations sociales. La cotisation sociale, loin d'être un fardeau, est un prélèvement sur la richesse créée c'est du salaire socialisé qui est redistribué sous forme égalitaire par la sécurité sociale.

Il n'y a pas de hasard à ce que le MEDEF et l'UIMM soient des partisans absolus de ce dispositif, puisqu'il s'inscrit dans l'offensive pour faire baisser le **PAIEMENT DU TRAVAIL** et ce toujours au nom de préserver l'emploi. En somme, diminuer la rémunération du travail, alléger les charges sociales pour obtenir des entreprises plus compétitives. **En réalité, la chanson n'est plus qu'un refrain !**

Or de nombreux dispositifs d'exonérations existent déjà, exonérations pour les bas salaires (**21,8 milliards d'euros budget 2012**), exonérations des heures supplémentaires, zones franches, suppression de la taxe professionnelle et cela n'empêche pas l'augmentation du chômage **+ 5,2% en 1 an,** mais aussi l'augmentation des profits lesquels chaque année sont donnés comme de nouveaux records.

Davantage que le dumping social, l'efficacité des entreprises passe par **la formation, la sécurisation de l'emploi, la reconnaissance du travail des salariés**. Ce qu'il est utile de faire c'est de remettre en cause la logique du court terme de la rentabilité financière. Ce sont bien les charges financières qui plombent les entreprises et non le financement de la protection sociale qui constitue, au demeurant, aussi un atout économique.

La CGT sera présente au rendez-vous fixé, **le 18 janvier** par le président de la République pour affirmer que "**la TVA sociale c'est de l'arnaque**".

Le 18 janvier, la CGT sera mobilisée dans les entreprises et les territoires.

Le 31 janvier, la CGT aura son sommet sur "**RETRAITE PENIBILITE**" au Zénith à Paris avec retransmission internet.

Pour préparer ces rendez-vous **la CGT** organise des Assemblées Générales de remise de FNI 2012.

*****

Des nouvelles de nos ex patrons voyous

Voici quelques nouvelles de la bande d'escrocs qui s'était cachée derrière la coquille vide HZ Holding pour racheter FAI, en vider les caisses, se foutre totalement des salariés, le tout avec le soutien et l'appui de Ford et de la direction locale de FAI. Nous sommes évidemment moins attentifs aujourd'hui sur ce qui se passe chez Hay depuis que nous ne dépendons plus d'eux et nous avons de fait moins d'informations aujourd'hui que lors de la période HZ mais voilà un résumé de ce que nous en savons ainsi qu'un petit rappel historique :

Souvenez-vous de nos repreneurs, on nous les avait présentés à l'époque comme une riche famille allemande aux reins solides. Et ben le repas de noël de cette famille a dû être morose cette année puisque The Gores Group, société de financement par capitaux propres basée à Los Angeles, a annoncé qu'elle avait signé, par le biais d'une société affiliée, un accord visant à acquérir The Hay Group (Johann Hay). Les termes de la transaction n'ont pas été divulgués. Voilà ce qui arrive quand la Grenouille veut se faire plus grosse que le Bœuf ! Elle se fait bouffer à son tour !

Une partie de la stratégie du Gores Group avec le changement de propriétaire sera d'étendre ses opérations à l'Asie pour répondre aux demandes et aux exigences de ses clients. Ça sent la délocalisation à plein nez ! Et qui paiera les pots cassés ? Les salariés bien entendu.

Depuis un bon moment déjà, la famille Hay n'était plus à la tête de «

son » groupe après avoir essuyé de nombreux revers. Elle voulait racheter le monde entier mais a bien failli tout détruire. C'est le Prof. Dr. Bernd Gottschalk (associé directeur de la société conseil AutoValue GmbH) qui en était devenu le président mis en place par les banques qui renflouaient le groupe Hay ce qui a permis de le remettre à flot et en bonne santé aujourd'hui.

Nous avions communiqué à l'époque dans nos tracts et « Bonnes nouvelles » les difficultés que traversait le groupe Hay afin de rétablir la vérité et contredire le discours répétitif sur leur bonne santé qu'affichaient la direction de FAI et les pouvoirs publics. Il nous apparaissait évident que Hay ne nous trouverait aucun projet industriel sachant leur instabilité. C'est d'ailleurs plus tard que la reprise du groupe par les banques lui a évité la faillite. Nous regrettons de ne pas avoir été plus écoutés à l'époque par l'état, les élus de la région et certains syndicats quand nous les informions. Non ne citons ni Ford ni la direction locale que nous pensons complices des évènements car ils ne pouvaient les ignorer. Il n'y avait bien que les salariés de FAI pour nous faire confiance et c'est bien là l'essentiel puisque c'est surtout grâce à ça et à notre mobilisation commune que nous sommes encore là.

La CGT-Ford le lundi 9 janvier 2012

*****

Déclaration de la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT

2.24 millions de voitures vendues en France en 2011, ce n'est pas la crise ! Il y a vraiment besoin de rétablir la vérité !!!!

On ne peut pas battre des records de ventes de véhicules neufs chaque année, qui plus est dans une période de crise et de fortes incertitudes quant à l'avenir économique et social.

A en croire les différentes réactions dans les médias, depuis la publication des résultats des ventes de voitures neuves du mois de décembre et de l'année 2011, tout laisserait à penser que nous faisons face à un écroulement sans précédent des ventes dans notre pays. Or, il n'en est rien et avec 2.24 millions de voitures vendues, l'année 2011 restera comme un excellent cru pour les constructeurs automobiles. En Europe, sur les 11 premiers mois de l'année, les ventes sont également à un haut niveau avec 12 577 164 véhicules vendus ce qui représente une légère baisse de 1.1% par rapport à 2010.

Le problème pour les constructeurs et leurs actionnaires est surtout que les records ne sont pas battus tous les ans :
L'année 2010 avait été une année historique, notamment sous l'impulsion de la prime à la casse en France. Au niveau mondial également les constructeurs hexagonaux avaient battu leurs records de ventes avec respectivement 2.6 et 3.6 millions pour Renault et PSA.

Si les ventes sont à un bon niveau, alors pourquoi la situation est dramatisée ?

L'enjeu n'est pas tant le niveau des ventes de 2011 mais les perspectives de 2012. Ci-dessous l'évolution du niveau des ventes de VN en France depuis 1 980, où on constate que ces 3 dernières années se situent dans une fourchette très haute de ventes, avec au minimum 2.2 millions de véhicules vendus.

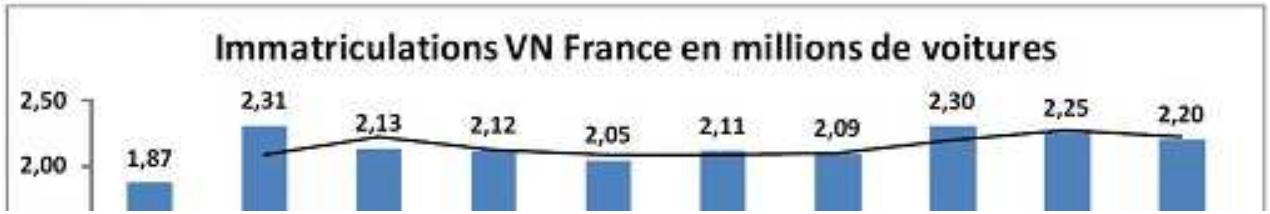

L'annonce des baisses des prises de commandes en décembre 2011 doit être relativisée par le fait que le mois de décembre 2010 constituait un record avec la fin de la prime à la casse et de fortes campagnes de communication des constructeurs.

Les constructeurs allemands (BMW, VW) réalisent de bonnes performances alors qu'ils produisent, principalement dans leur pays ou en Europe de l'Ouest où le temps de travail et les salaires sont à des niveaux comparables à la France.

Les constructeurs coréens (KIA et Hyundai) progressent notamment en raison de l'accord de libre échange signé entre l'UE et la Corée du Sud qui détaxent les importations de voitures coréennes.
Quant à Nissan, le constructeur profite de l'absence d'offre de son partenaire Renault sur le segment des SUV (type Qashqai) qui connait un très fort essor.

Pour les constructeurs, et leurs actionnaires, annoncer un scénario catastrophe est un moyen pour maintenir un haut niveau de rentabilité financière, en faisant le choix des marges plutôt que des volumes. C'est-à-dire que les constructeurs préfèrent réaliser 3 000 euros de marge sur 1 voiture, plutôt que 300 euros de marge sur 10 voitures.

=> 3 000 euros de marge

=> 10 *300 euros de marge

Pour cela, leurs stratégies seront :

- Mettre les salariés sous pression, qui plus est dans une période où le chômage atteint des niveaux record.
- Essayer d'obtenir du chômage partiel pour les sites de productions comme en 2009, en faisant payer ce chômage à la collectivité.
- Essayer d'obtenir des aides comme en 2009 suite aux Etats généraux de l'automobile où 9 milliards d'euros avaient été débloqués pour les constructeurs.
- Renoncer à vendre des véhicules sur certains marchés pour des questions de rentabilité.
- Poursuivre leurs politiques de restructuration et suppressions d'emplois sur les sites tout en aggravant les conditions de travail.

D'autres choix sont nécessaires pour le développement de l'emploi dans la filière automobile, pour la réponse aux besoins, ainsi que pour répondre aux exigences du développement humain durable.

*****

Tout augmente !

A GFT, il ont été informés par la SODEXO d'une augmentation des tarifs: *"concernant la loi de finances 2011 entrée en vigueur depuis le 01/01/2012, nous vous confirmons que la TVA appliquée sur la restauration passe de 5.5 % à 7 %. Cette mesure entraine une augmentation des tarifs pratiqués par notre prestataire à compter du 01/01/2012."*
Il y a fort à parier qu'il en sera de même à FAI. Décidément, il n'y a que nos salaires qui n'augmentent pas. Très bientôt s'ouvriront les négociations annuelles obligatoires. Vos revendications seront les nôtres, pensez-y !
D'ailleurs, pendant la période de sous activité, nous vous rappelons que tous les mardi à 14h00, la CGT est présente salle Douat (parking du CE) pour échanger/discuter avec les collègues qui le souhaitent.

La CGT-Ford le mercredi 4 janvier 2012

*****

Désorganisation, ça continue...

2012 commence comme 2011 a fini : nous vivons une désorganisation complète du travail à FAI. Par exemple, l'équipe de démontage (les démonteurs de l'extrême) ont embauché mardi 3 janvier à 6h00 comme prévu. Mais ce qui l'était moins, c'est qu'on leur demande en fin d'équipe de ne pas revenir le lendemain ni le reste de la semaine. Pourquoi ? Il semblerait qu'ils n'aient pas de work order attribué et

donc, la direction ne sait pas comment les payer. Non, ce n'est pas une blague ! Encore une fois et devant ce manque flagrant de gestion de son personnel, les membres de la CGT du CHSCT ont demandé hier (mardi 3 janvier) une réunion extraordinaire sur ce sujet. L'organisation du travail, ou plutôt sa désorganisation en l'occurrence fait partie des prérogatives du CHSCT.

La CGT-Ford le mercredi 4 janvier 2012

*****

Suppressions d'emplois, ça licencie à FAI !

La société GSF (société de nettoyage) va supprimer des postes.

En fait, c'est FAI qui diminue la prestation (plus qu'un passage par jour et fermeture de plusieurs sanitaires) et du coup GSF s'empresse de supprimer des postes sur le site.
Comme à chaque fois dans ces cas là, le patron propose aux salariés des mutations minables sur d'autres sites aggravant nettement leurs conditions de travail actuelles avec souvent des baisses de salaires notables ou alors, c'est la porte !

Les salariés concernés sont convoqués cette semaine. Cette décision prendrait effet au 25 janvier.

La CGT a demandé à avoir un point des nouveaux contrats sur les boites sous traitantes : GSF, Sodexo, etc... Nous devrions les obtenir en réunion CE de fin de mois. Entre temps, les membres CGT du CHSCT ont demandé une réunion extraordinaire sur ce sujet.

La CGT-Ford le mercredi 4 janvier 2012

*****

Clip du groupe Délio de leur titre : ***"Par la porte de derrière"***

*****

Historique de la page d'accueil du site :

Historique de la page d'accueil du 05.11.2011 au 03.01.2012
Historique de la page d'accueil du 25.08.2011 au 05.11.2011
Historique de la page d'accueil du 18.05.2011 au 25.08.2011
Historique de la page d'accueil du 08.04.2011 au 17.05.2011
Historique de la page d'accueil du 14.03.2011 au 08.04.2011
Historique de la page d'accueil du 07.02.2011 au 14.03.2011
Historique de la page d'accueil du 12.01.2011 au 07.02.2011
Historique de la page d'accueil du 07.12.2010 au 12.01.2011
Historique de la page d'accueil du 05.11.2010 au 07.12.2010
Historique de la page d'accueil du 30.09.2010 au 05.11.2010
Historique de la page d'accueil du 09.09.2010 au 30.09.2010
Historique de la page d'accueil du 06.07.2010 au 09.09.2010
Historique de la page d'accueil du 10.06.2010 au 06.07.2010
Historique de la page d'accueil du 01.04.2010 au 10.06.2010
Historique de la page d'accueil du 01.03.2010 au 01.04.2010
Historique de la page d'accueil du 01.01.2010 au 01.03.2010
Historique de la page d'accueil du 03.12.2009 au 31.01.2010
Historique de la page d'accueil du 01.10.2009 au 03.12.2009
Historique de la page d'accueil du 05.09.2009 au 30.09.2009
Historique de la page d'accueil du 01.06.2009 au 05.09.2009
Historique de la page d'accueil du 01.05.2009 au 31.05.2009
Historique de la page d'accueil du 01.04.2009 au 30.04.2009
Historique de la page d'accueil du 19.03.2009 au 31.03.2009
Historique de la page d'acceuil du 29.02.2009 au 18.03.2009
Historique de la page d'acceuil du 29.01.2008 au 28.02.2009
Historique de la page d'acceuil du 06.12.2008 au 28.01.2009
Historique de la page d'accueil du 20.11.2008 au 06.12.2008
Historique de la page d'accueil du 18.10.2008 au 20.11.2008

Le compteur ci-dessus a dépassé une première fois les 100 000 visites, mais comme sur les vieilles Ford, il n'a que 5 chiffres. N'oubliez-donc pas de les ajouter. Merci du succès que vous apportez à ce site. C'est notre unique récompense au travail qu'il représente.

Rendez-vous à 200 000 !